



**Archives  
Départementales  
Du Finistère**

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère**

par  
Angéline Moulin, vacataire à l'AHPNE

**Quimper  
Mai 2011**

Rapport établi avec le soutien financier du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer / Direction de l'Eau et de la Biodiversité et en partenariat avec le Service des Archives départementales du Finistère

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de  
l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Sommaire**

<b>Elaboration d'un guide des sources</b> .....	<b>7</b>
I – Les objectifs de l'opération « Archives de la protection de la nature et de l'environnement » .....	7
<b>A) Présentation de l'AHPNE</b> .....	<b>7</b>
<b>B) Mise en place du projet</b> .....	<b>7</b>
<b>C) Définition de la mission</b> .....	<b>8</b>
II - Le comité de pilotage et l'antenne AHPNE Finistère .....	9
III – La méthodologie d'approche .....	9
<b>A) La fiche de renseignement</b> .....	<b>9</b>
<b>B) La prise de contact et l'état des lieux des fonds d'archives</b> .....	<b>9</b>
<b>C) La « fiche-producteur » et l'état du fonds</b> .....	<b>10</b>
IV – Présentation du travail réalisé.....	10
<b>A) Les associations et particuliers participant au projet</b> .....	<b>10</b>
1- Association « Abers Nature » .....	10
2- Association « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine » .....	10
3- Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn – AAPPMA Elorn .....	11
4- Association de Langazel .....	11
5- Association pour la découverte du monde sous-marin – ADMS.....	11
6- Association pour la Protection des Dunes de Porspoder – APDP .....	11
7- Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs – ASRIPE .....	11
8- Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais –ASPF .....	12
9- Association pour la sauvegarde et la protection de l'environnement de Combrit – Sainte marine –Ile Tudy .....	12
10- Association « Beva e Bro Daoulas ».....	12
11- Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne	12

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

12- Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez – CPIE Elorn .....	13
13- Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer– CDESM	13
14- Association « Défense de l'Environnement Bigouden – DEB » .....	13
15- Association « Eau et Rivières de Bretagne – ERB » .....	13
16- Association « Forum Centre-Bretagne Environnement – FCBE ».....	14
17- Fonds « Henri Rousseau – Association de Keremma » .....	14
18- Association « Les amis des chemins de ronde du Finistère – ACR ».....	14
19- Association « Union Régionale Bretonne de l'Environnement – URBE » .....	14
20- Daniel Malengreau.....	15
21- François de Beaulieu.....	15
22- Henri Beaugé .....	15
23- Maurice Le Démézet.....	15
24- Max Jonin.....	15
25- Michel David .....	16
26- Pierre Laurent.....	16
27- Yves Le Gal .....	16
<b>B) Les difficultés rencontrées .....</b>	<b>16</b>
1- Les archives perdues ou éliminées.....	17
2- Les personnes décédées .....	17
3- Les personnes ne disposant pas d'archives .....	17
4- Des contacts difficiles à obtenir .....	18
5- Les contacts intéressés n'ayant pas participé au guide des sources.....	18
<b>C) Jugement d'ensemble départemental .....</b>	<b>18</b>
1- L'approche quantitative .....	18
2- L'approche qualitative .....	19
<b>V - Le guide des sources « Inventaire des fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère» .....</b>	<b>19</b>

# Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011

<b>A) La rédaction du guide des sources .....</b>	<b>19</b>
<b>B) La place du fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement aux Archives départementales du Finistère.....</b>	<b>20</b>
<b>C) Les modalités d'accès et de communication des fonds et des documents.....</b>	<b>21</b>
<b>VI - Bilan et Perspectives .....</b>	<b>21</b>
<b>A) Bilan .....</b>	<b>22</b>
1- Une base de données accessible.....	22
2- Une prise de conscience de l'importance de l'archivage.....	22
3- Des problèmes de conservation et de classement .....	22
4- Améliorer la méthode .....	24
<b>B) Perspectives .....</b>	<b>24</b>
1- Le collectage oral.....	24
2- Un travail complémentaire sur les fonds et leur dépôt aux Archives départementales .....	24
3- L'application aux autres départements .....	25
<b>Guide des sources .....</b>	<b>26</b>
Introduction .....	26
Fonds d'associations .....	26
<b>Fonds « Abers Nature », 1988-XXIe s.....</b>	<b>26</b>
Fonds « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine », 1983-XXIe s.....	28
Fonds « Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn » (AAPPMA Elorn), 1981-XXIe s. ....	29
Fonds « Association de Langazel », 1977-XXIe s.....	30
Fonds « Association pour la Découverte du Monde Sous-marin » (ADMS), 1983-2001 .....	31
Fonds « Association pour la Protection des Dunes de Porspoder » (APDP), 1983-XXIe s. ....	32
Fonds « Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs » (ASRIPE), 1971-XXIe s.....	33

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Fonds « Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais » (ASPF), 1972-XXIe s. .....	34
Fonds « Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Environnement de Combrit – Sainte-Marine - Ile Tudy » (SPE) .....	34
Fonds « Beva e bro Daoulas », 1978-2005 .....	35
Fonds « Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne » (SEPNB), 1950-XXIe s.....	36
Fonds « Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez » (CPIE vallée de l'Elorn), 1985-XXIe s. ....	38
Fonds « Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer » (CDESM), 1986-2011 .....	40
Fonds « Défense de l'Environnement Bigouden » (DEB), 1990-XXIe s.....	41
Fonds « Eau et Rivières de Bretagne » (ERB), 1969-XXIe s. ....	41
Fonds « Forum Centre-Bretagne Environnement » (FCBE), 1951-XXIe s.....	43
Fonds « Henri Rousseau (Association de Keremma) », 1962-XXIe s.....	44
Fonds « Les amis des chemins de ronde du Finistère » (ACR), 1993-XXIe s.....	45
Fonds « Union Régionale Bretonne de l'Environnement » (URBE), 1971-1989 .....	46
<b>Fonds de particuliers .....</b>	<b>48</b>
Fonds « Daniel Malengreau », 1972-2011 .....	48
Fonds « François de Beaulieu », 1907-2010 .....	48
Fonds « Henri Beaugé », 1959-1989.....	49
Fonds « Maurice Le Démézet », 1953-2010.....	50
Fonds « Max Jonin », 1967-XXIe s. ....	51
Fonds « Michel David », 1957-XXIe s. ....	52
Fonds « Pierre Laurent », 1971-1986.....	53
Fonds « Yves Le Gal », 1979-1985.....	54
Fiches des producteurs d'archives .....	<b>55</b>
Fonds d'associations .....	55
Abers Nature.....	55

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Agir ensemble pour Combrit Saint Marine .....	56
Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn .....	57
Association de Langazel.....	59
Association pour la découverte du monde sous-marin.....	61
Association pour la Protection des Dunes de Porspoder .....	62
Association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs.....	63
Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais.....	64
Association pour la sauvegarde et la protection de l'environnement de Combrit – Sainte Marine –Ile Tudy .....	66
Beva e bro Daoulas.....	67
Bretagne Vivante -Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne..	68
Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez .....	71
Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer .....	72
Défense de l'Environnement Bigouden.....	73
Eau et Rivières de Bretagne.....	75
Forum Centre-Bretagne Environnement .....	78
Henri Rousseau - Association de Keremma .....	79
Les amis des chemins de ronde du Finistère .....	81
Union Régionale Bretonne de l'Environnement .....	82
Fonds de particuliers .....	84
Daniel Malengreau .....	84
François de Beaulieu .....	85
Henri Beaugé .....	86
Maurice Le Démézet .....	88
Max Jonin .....	89
Michel David .....	91
Pierre Laurent .....	92

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

# Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011

## Elaboration d'un guide des sources

### *I – Les objectifs de l'opération « Archives de la protection de la nature et de l'environnement »*

#### **A) Présentation de l'AHPNE**

L'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) a été créée en 2008 à l'initiative d'un petit groupe de personnes composé, notamment d'anciens agents du ministère chargé de l'environnement, de chercheurs, d'universitaires et de personnalités du monde associatif, suite au constat de la dispersion des documents historiques, et l'insuffisance de travaux de recherche sur cette histoire.

En effet, l'historiographie de la protection de la nature et de l'environnement est très jeune en France – un gros demi siècle – et encore peu développée. Or, la disparition des pionniers et le retrait de la vie professionnelle de ceux qui leur ont succédé, illustrent la nécessité de préserver et transmettre cette mémoire environnementale encore vivante aux acteurs d'aujourd'hui et de demain. Parallèlement, les documents et archives constituant cette histoire sont dispersés dans diverses institutions, notamment dans les associations environnementales, et conservés chez des particuliers ayant œuvré pour la protection de la nature.

Les membres fondateurs de l'AHPNE sont convaincus que la mise en place d'une telle initiative en faveur de l'étude de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement peut également contribuer à l'enrichissement des politiques actuelles et à venir tant dans leur contenu que dans leur conduite.

C'est pourquoi, l'association s'est fixée comme objectifs :

- de rassembler et faire connaître les travaux existant en France et à l'étranger sur :
  - . l'histoire de la protection de la nature, des sites et des paysages ;
  - . l'histoire de l'écologie, de l'environnement et du développement durable ;
- d'encourager de nouveaux travaux sur ces thèmes ;
- de susciter des recherches, des études, des bibliographies et des guides de sources et fonds documentaires, les publier et assurer leur promotion et leur accès auprès du public ;
- d'organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ;
- de promouvoir et aider à la coordination des efforts des institutions, des personnes physiques et morales qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire ;
- de nouer et entretenir avec des institutions publiques et privées, des associations, y compris étrangères, qui poursuivent des objectifs semblables, des relations visant à développer des synergies dans ce domaine.

#### **B) Mise en place du projet**

L'opération « archives de la protection de la nature et de l'environnement » constitue une des premières actions concrètes de l'association.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

En effet, pour l'AHPNE, la constitution d'une mémoire que questionneront les historiens de demain passe, notamment, par l'identification et la connaissance des fonds d'archives et par la protection de documents dotés d'une valeur historique que peuvent détenir certaines personnes privées ou associations de protection de la nature et de l'environnement.

Dès 2009, la réflexion sur la problématique des archives et sur la mise en place d'une action expérimentale de repérage des archives des personnalités et associations ayant œuvré pour la protection de la nature dans le département du Finistère est engagée.

A cette fin, l'AHPNE a sollicité et a obtenu le soutien financier du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer en 2010.

Par cette action, l'AHPNE cherche à tester le rôle qu'elle pourrait jouer à l'avenir en ce domaine. *A priori*, elle l'envisage comme devant être une interface entre les propriétaires ou détenteurs de ces fonds, les services départementaux ou nationaux des archives et les chercheurs et historiens qui en sont les utilisateurs potentiels.

Le niveau départemental est choisi dans la mesure où il correspond à l'organisation territoriale des archives en France. Cette action expérimentale sera d'ailleurs conduite en lien étroit avec les Archives départementales du Finistère qui ont accepté d'accompagner l'opération et de l'encadrer sur le plan méthodologique. Le choix de ce département a été arrêté aussi du fait qu'il est de ceux qui ont été précurseurs pour la protection de la nature par l'implantation de nombreuses associations naturalistes, de comités de défenses et de personnalités militantes. L'autre raison de ce choix tient au fait que l'AHPNE disposait de membres en région Bretagne en capacité de piloter la démarche avec les parties prenantes.

Dans un premier temps, les associations et personnalités qui ont œuvré pour la protection de la nature et de l'environnement en Finistère ont été identifiées puis conviées à une réunion d'information se déroulant aux Archives départementales. Lors de cette réunion, le 30 septembre 2010, l'intérêt de procéder à un premier état des lieux des archives associatives et privées, relatives à la protection de la nature, a reçu l'approbation de l'ensemble des participants.

Dans un second temps, l'AHPNE a entamé des démarches afin de recruter une personne en CDD de deux mois pour situer et dresser un premier inventaire d'un certain nombre de fonds associatifs ou personnels volontaires.

Angéline Moulin, historienne et archiviste, est chargée par l'AHPNE de mener cette mission du 14 mars au 13 mai 2011. Le projet expérimental de sauvegarde des archives est alors opérationnel.

### **C) Définition de la mission**

La mission de « conservation des archives privées de la protection de la nature et de l'environnement » effectuée par Angéline Moulin a consisté à :

- rencontrer les associations et les personnalités installées dans diverses communes du Finistère ayant accepté de participer à l'opération ;
- identifier et caractériser les fonds d'archives disponibles : thèmes, typologie (documents imprimés, manuscrits, photographies, films, vidéos...), volume ;
- évaluer leur état et leurs conditions de conservation ;
- évaluer les travaux de classement et de tri ;
- prévoir avec les propriétaires les conditions de collecte, de traitement, de conservation et de communication des documents ;
- élaborer un rapport « bilan et perspectives » pouvant conduire à la mise en œuvre d'actions opérationnelles.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Cette mission, réalisée avec l'appui technique et méthodologique des Archives départementales du Finistère, s'est concentrée sur les archives détenues par les acteurs qui ont menés des actions militantes pour la protection de la nature et de l'environnement. Ainsi, les archives scientifiques et naturalistes ne rentrent pas dans le cadre de cette mission.

### ***II - Le comité de pilotage et l'antenne AHPNE Finistère***

Au sein de l'AHPNE, cette opération expérimentale en Finistère a été menée et supervisée par une antenne de l'AHPNE pour ce département composée de Patrick Singelin, administrateur, Max Jonin et Maurice Le Démézet. Cette antenne finistérienne a effectué un travail préliminaire d'identification et de contact des associations et personnalités ayant œuvré pour la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère.

Le comité de pilotage de cette mission était composé de l'antenne de l'AHPNE pour le Finistère et de Yoric Schleef, responsable du secteur des archives privées et de l'iconographie aux Archives départementales du Finistère. Ce partenariat a été permis par Bruno Corre, directeur des Archives départementales du Finistère, qui a soutenu cette démarche et confié le dossier à Yoric Schleef.

### ***III – La méthodologie d'approche***

#### **A) La fiche de renseignement**

La mise en place d'une fiche de renseignement au début de la mission a permis, pour chaque fonds étudié, de distinguer les différents types d'archives et d'orienter les questions efficacement. Ce document, présenté en annexe, sert de base pour établir l'état d'un fonds d'archives. Il a également pour but d'être utilisé comme outil méthodologique à l'occasion d'autres missions similaires.

#### **B) La prise de contact et l'état des lieux des fonds d'archives**

Dans le cadre de la mission, les différentes associations et personnalités ont été contactées, d'après la liste des contacts fournie par l'AHPNE, afin de prendre rendez-vous pour consulter leurs archives et dresser un état des lieux de chaque fonds.

Pour chaque fonds d'archives, il a été estimé :

- le métrage linéaire (le mètre linéaire correspond à l'unité de mesure de l'ensemble des documents placés côte à côte sur un mètre de rayonnage) ;
- la typologie documentaire (archives papier, documentation, supports image fixe, audio, vidéo, fichiers informatiques..., évaluation de la quantité) ;
- les conditions de conservation (boîtes, classeurs, liasses ; local de conservation) ;
- les éliminations éventuelles qui pourraient y être faites ;
- l'accessibilité du fonds (boîtes numérotées ou non, documents dispersés ou regroupés dans des boîtes..., autorisation préalable ou non du propriétaire...) ;
- l'intérêt du fonds pour la recherche historique.

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## **C) La « fiche-producteur » et l'état du fonds**

Durant l'état des lieux, pour chaque association et particulier rencontré, des informations ont été collectées afin de concevoir l'état du fonds et la « fiche-producteur ».

L'état du fonds correspond à la description du contenu du fonds d'archives, du métrage linéaire, des dates extrêmes.

La « fiche-producteur » est une fiche de présentation de l'association ou de la personnalité détentrice du fonds d'archives. Elle mentionne les dates d'existence, le lieu, les fonctions et activités d'une personnalité, l'histoire, les objectifs et les activités d'une association. La fiche de renseignement permet également de cibler les différentes questions à poser.

## ***IV – Présentation du travail réalisé***

### **A) Les associations et particuliers participant au projet**

La liste des associations et personnalités visitées et le contenu de leur fonds d'archives apparaissent dans le guide des sources se trouvant en annexe. Pour chaque fonds d'archives, la mission a également consisté à porter un jugement qualitatif, à décrire les conditions de conservation, à signaler d'éventuels problèmes de conservation, à diagnostiquer l'urgence d'intervention sur un fonds, à estimer son accessibilité et à voir avec le propriétaire s'il est prêt à effectuer un dépôt aux Archives départementales.

#### **1- Association « Abers Nature »**

Le fonds « Abers Nature » est conservé dans les locaux de l'association à Plabennec.

La présence dans ce fonds d'études et inventaires réalisés par l'association sur les zones humides, la faune et la flore des Abers, ainsi que de documents concernant la gestion de la zone humide de Lanorven, est à noter.

#### **2- Association « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine »**

« Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine » est une association généraliste actuellement en sommeil. Son fonds d'archives concerne l'environnement ainsi que la politique, l'histoire, la culture et le patrimoine de la commune. La mission se concentrant sur l'histoire de la protection de la nature, seule la partie environnement et les documents administratifs ont été pris en compte dans l'état du fonds.

Le fonds, conservé chez Alain Breut, un membre de l'association, n'est ni classé ni organisé. Cette association est en demande d'aide et de conseil pour le tri et le classement de ses archives. Elle est prête à effectuer un dépôt aux Archives départementales.

La revue *Ar Bannour* publiée de 1996 à 1999 par « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine » est à signaler en priorité dans ce fonds.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

### **3- Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn – AAPPMA Elorn**

Le fonds « AAPPMA Elorn » est conservé dans les locaux de l'association à la Maison de la Rivière à Sizun. Il est globalement conditionné dans des boîtes non numérotées.

A noter dans ce fonds, la présence de bulletins de liaison interne au conseil d'administration et de dossiers d'actions en justice concernant des pollutions fluviales.

### **4- Association de Langazel**

Le fonds de l'association de Langazel est conservé dans les locaux de l'association à Trémaouézan. Une partie des archives est conditionnée en boîtes non numérotées et conservées au grenier. L'autre partie se trouve dans les bureaux. Cette association est en demande d'aide et de conseil pour le tri et le classement de ses archives.

Il est à noter dans ce fonds la présence des archives des débuts de l'association sur la mise en place de la protection de la tourbière de Langazel, du Conservatoire régional des espaces naturels Bretagne (CREN) et des études menées par l'association sur la tourbière de Langazel et les zones humides, ainsi que la revue de presse sur l'association.

### **5- Association pour la découverte du monde sous-marin – ADMS**

Le fonds est conservé en deux endroits. La station de biologie marine de Concarneau détient les études, les dossiers de l'activité et les documents iconographiques, alors que les documents administratifs sont conservés par Annie Castric, l'ancienne présidente de l'association.

La présence dans ce fonds des études réalisées par l'association pour l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) est à signaler.

### **6- Association pour la Protection des Dunes de Porspoder – APDP**

Le fonds « APDP » est conservé chez Michel Bougeard, le président de l'association. Ce petit fonds d'archives est conservé dans des classeurs.

Il contient des documents sur la protection des dunes et des photographies.

### **7- Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs –ASRIPE**

Le fonds « ASRIPE » est conservé en majeure partie chez l'actuel président, Paul Canevet. L'autre partie est détenue par l'ancien président, Serge Duigou. Le fonds est classé dans des chemises par dossiers d'action en justice. Cette association aimerait également recevoir des conseils de classement et de gestion de ses archives. Elle est d'ailleurs prête à effectuer un dépôt d'une partie de ses archives, pour les dossiers qui ne sont plus en cours et dont elle n'a plus l'utilité quotidienne.

Il convient de mentionner la présence de la correspondance sur les débuts de l'association, ainsi que des dossiers d'actions en justice pour la défense du domaine public maritime sur la rivière de Pont L'Abbé.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

### **8- Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais –ASPF**

Le fonds « ASPF » est conservé chez la présidente de l'association, Magdeleine Breton. Ce fonds, conditionné dans des chemises, est peu accessible du fait de la dispersion des documents. Cette association est dans l'action militante et n'a pas le temps de gérer ses archives. Consciente des problèmes de gestion de ses archives, elle est en demande d'aide et de conseils dans le tri et le classement de son fonds. Elle est également prête à effectuer un dépôt aux Archives départementales des archives dont elle n'a plus l'utilité quotidienne et des dossiers clos.

Les dossiers d'actions en justice sur les marais de Moustierlin, les plans d'occupation des sols de Fouesnant-Moustierlin, ainsi que les bulletins de l'association sont particulièrement intéressants.

### **9- Association pour la sauvegarde et la protection de l'environnement de Combrit –Sainte marine –Ile Tudy**

Le fonds est conservé chez Alain Jacob, un membre de l'association. Cette jeune association, actuellement en sommeil, dispose d'un fonds d'archives de 0,50 mètre linéaire conservé dans des boîtes non numérotées.

Ces archives contiennent en particulier le dossier d'action en justice concernant la station d'épuration de Combrit qui a fait jurisprudence.

### **10- Association « Beva e Bro Daoulas »**

Le fonds « Beva e Bro Daoulas » est conservé chez Jean Salaün, l'ancien président de l'association. Il se compose de deux dossiers conservés dans des chemises : les comblements de zones humides dans la rade de Brest et la domanialité publique de l'étang du Moulin-Mer. Cette association dissoute en 2001 est prête à effectuer le dépôt de ces deux dossiers, qui représentent 0,06 mètre linéaire, aux Archives départementales dès que possible.

### **11- Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne**

Le fonds de cette association régionale est conservé dans ses locaux à Brest. Le fonds est globalement conditionné dans des boîtes d'archives dispersées dans les bureaux selon les thèmes et les dossiers abordés. « Bretagne Vivante » dispose également d'une photothèque qui est conservée chez un membre de l'association à Huelgoat. Toutefois, certains documents sont peu accessibles car non classés. Lors de l'établissement de l'état de ce fonds, cette association a exprimé son souhait d'être aidée et conseillée pour le tri, le classement et la gestion de ses archives qui représentent un volume important.

La présence d'archives sur les études réalisées par l'association, sur la gestion des 110 espaces naturels protégés du réseau régional de l'association, sur l'Erika, sur l'unité mobile de soins pour oiseaux mazoutés (UMSOM), sur les affaires juridiques et sur le conservatoire botanique de Brest est notamment à signaler dans un fonds très important, riche et diversifié.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

### **12- Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez – CPIE Elorn**

Le fonds de cette association est conservé dans ses locaux. Il est relativement peu accessible du fait de la dispersion des documents dans les différents bureaux. Cette association est en demande d'aide et de conseils pour le tri et le classement de ses archives.

Le fonds du centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez concerne davantage l'éducation à l'environnement que l'histoire de la protection de la nature, il est donc moins intéressant dans la démarche de l'AHPNE. Toutefois, certains documents, comme les études réalisées par l'association, sont à signaler.

### **13- Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer – CDESM**

Le fonds « CDESM » est conservé chez les anciennes présidentes et secrétaires de l'association, Georgette Floriet et Annick Chion. Les archives sont conditionnées dans des boîtes non numérotées et des classeurs qui regroupent des documents de même thème. Cette association, qui a fusionné en février 2011 avec une autre association locale, est disposée à effectuer un dépôt aux Archives départementales du Finistère de l'ensemble de son fonds à la fin de la mission.

L'existence dans ce fonds de la série complète des comptes-rendus d'assemblée générale et de conseil d'administration, ainsi que de dossiers d'actions en justice qui ont fait jurisprudence est à noter en particulier.

### **14- Association « Défense de l'Environnement Bigouden – DEB »**

Le fonds « Défense de l'Environnement Bigouden » est conservé chez André Savina, un membre de l'association. Ce fonds est classé dans des boîtes numérotées. L'accès à ce fonds est soumis à l'autorisation préalable du conseil d'administration de l'association.

Le dossier d'action en justice sur le plan d'occupation des sols de Saint-Jean-Trolimon et la série complète des procès verbaux d'administration et d'assemblée générale sont à signaler comme particulièrement intéressants.

### **15- Association « Eau et Rivières de Bretagne – ERB »**

Le fonds « Eau et Rivières de Bretagne » est conservé en divers endroits : à son siège à Guingamp, au Centre d'initiation à la Rivière à Belle Ile en Terre, dans les antennes locales et chez les anciens présidents. Ce fonds est conditionné dans des boîtes non numérotées. Sensibilisée à la problématique de ses archives, cette association est en demande d'aide et de conseils pour leur tri, leur classement et leur gestion.

Il est à noter la présence dans ce fonds riche et diversifié de documents intéressants, comme les dossiers d'actions en justice, les dossiers d'actions concernant les pesticides, les nitrates, les marées vertes ou la protection des milieux naturels, ainsi que la série complète de comptes-rendus de conseil d'administration, de bureau et d'assemblée générale et la série complète de la revue publiée par « Eau et Rivières de Bretagne ».

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

### **16- Association « Forum Centre-Bretagne Environnement – FCBE »**

Le fonds de cette association est conservé à Locarn dans un local consacré à l'archivage. Les archives sont globalement conditionnées dans des boîtes non numérotées et rangées dans des armoires ou sur des rayonnages. Le conseil d'administration de cette association ne souhaitant pas communiquer sur son fonctionnement interne, n'a pas autorisé l'accès aux documents administratifs et de fonctionnement.

Les études et inventaires réalisés par l'association sur les tourbières, la faune et la flore, ainsi que les dossiers de gestion de tourbières, du groupe d'action locale pour le développement du centre ouest Bretagne (GALCOB) et du conservatoire régional des espaces naturels de Bretagne (CREN) présents dans ce fonds sont intéressants.

### **17- Fonds « Henri Rousseau – Association de Keremma »**

Le fonds « Henri Rousseau – association de Keremma » est conservé chez les descendants d'Henri Rousseau. Celui-ci, par l'intermédiaire de cette association familiale, a œuvré pour le classement du site de Keremma. Il s'agit donc à la fois d'un fonds de particulier et d'association.

Il convient d'y remarquer la présence des documents concernant le classement du site de Keremma et de la donation au conservatoire du littoral, ainsi que la série complète de la publication interne de l'association *la dépêche de Keremma*.

### **18- Association « Les amis des chemins de ronde du Finistère – ACR »**

Le fonds des « Amis des chemins de ronde du Finistère » est conservé chez Georgette Floriet, membre de l'association, dans une pièce qui lui est consacrée. Il est conditionné dans des boîtes d'archives non numérotées. Cette association est intéressée par des conseils de tri et de classement de ses archives. Elle est également prête à effectuer un dépôt d'une partie de ses archives, celles dont elle n'a plus l'utilité et dont les dossiers sont clos.

L'existence dans ce fonds de la série complète des comptes-rendus d'assemblée générale et de conseil d'administration, ainsi que les dossiers ayant fait jurisprudence concernant la servitude de passage des piétons le long du littoral peuvent être signalés comme particulièrement intéressants.

### **19- Association « Union Régionale Bretonne de l'Environnement – URBE »**

Le fonds de l'Union Régionale Bretonne de l'Environnement est conservé chez la fille de Madame Borde, ancienne membre de l'association. Il est conditionné en boîtes et classeurs non numérotés. Toutefois, à l'intérieur de ces boîtes, les documents sont dispersés. L'association, par l'intermédiaire de la personne qui les conserve, est disposée à effectuer le dépôt aux Archives départementales du Finistère de l'ensemble de ses archives à la fin de la mission afin de les rendre accessibles.

Il faut signaler l'importance de certains documents comme la correspondance sur les débuts de l'association et le dossier sur la préparation des Etats régionaux de l'environnement.

# Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011

## 20- Daniel Malengreau

Le fonds « Daniel Malengreau » est conservé à son domicile personnel. Ce petit fonds de 0,06 mètre linéaire est classé dans des chemises. Daniel Malengreau est prêt à effectuer un dépôt aux Archives départementales.

Le fonds dans son intégralité est intéressant. Il contient, en effet, des documents originaux et des échanges de correspondance sur la création du conservatoire botanique de Brest, d'Océanopolis et de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux.

## 21- François de Beaulieu

Le fonds « François de Beaulieu » est conservé à son domicile personnel. Il se compose des archives de François de Beaulieu et d'Edouard Lebeurier. Edouard Lebeurier, naturaliste, a fait don de toutes ses archives à François de Beaulieu qui était alors conservateur de la réserve des landes du Cragou.

La présence dans ce fonds de documents sur le mouvement antinucléaire et de correspondances entre Edouard Lebeurier et d'autres naturalistes est à signaler.

## 22- Henri Beaugé

Les archives d'Henri Beaugé sont conservées au siège du parc naturel régional d'Armorique à qui il en a fait don. L'accès à ce fonds est soumis à l'autorisation préalable de la direction, autorisation qui n'a pas pu être obtenue dans les délais de la mission. Une autre partie de ses archives est conservée à la Fédération des parcs naturels de France à Paris.

Leur intérêt réside principalement dans les documents relatifs à l'institution des parcs naturels régionaux dont Henri Beaugé fut un des acteurs clefs dans les années 60 et en particulier du parc naturel régional d'Armorique dont il fut directeur de 1967 à 1972. Nous n'avons toutefois pas pu consulter ce fonds au cours de la mission. Les informations mentionnées dans le guide des sources proviennent de la thèse de Rosemarie Lucas (*Parcs naturels régionaux et écomusées en France, un demi-siècle d'histoire commune. L'expérience du parc d'Armorique (1957-1997)*, Université Rennes 2 Haute Bretagne, 2010).

## 23- Maurice Le Démézet

Le fonds « Maurice Le Démézet » est conservé dans la cave de son domicile personnel, sur des rayonnages. Maurice Le Démézet est prêt à effectuer un dépôt de son fonds aux Archives départementales à l'exclusion de sa collection complète de *Penn ar Bed*.

La présence dans ce fonds des courriers de Michel-Hervé Julien et des études préalables à la station ornithologique d'Ouessant, des archives de la publication de son livre sur la SEPNB, des fiches sur la protection des zones humides littorales suite à la catastrophe de l'Amoco Cadiz, du livre blanc de l'environnement, du schéma d'aménagement du littoral breton et des îles (SALBI), ainsi que les collections complètes de *Penn ar Bed* et *Oxygène Bretagne* est à remarquer.

## 24- Max Jonin

Le fonds « Max Jonin » est conservé dans la cave et diverses pièces de son domicile personnel. Il est globalement conditionné en boîtes non numérotées. Max Jonin souhaite

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

obtenir de l'aide et des conseils afin de trier et classer son fonds efficacement avant d'effectuer un dépôt aux Archives départementales.

Les dossiers sur le conservatoire régional des espaces naturels de Bretagne (CREN), les espaces naturels protégés du réseau régional de Bretagne Vivante, l'Erika et l'Amoco Cadiz, la tourbière de Creac'h Gwen, la zone aquacole de Ploubazlanec, la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (CPRN) puis Réserves Naturelles de France (RNF), ainsi que la collection complète d'*Oxygène Bretagne* sont notamment à signaler dans un fonds riche et divers tant en quantité et qu'en intérêt.

### **25- Michel David**

Le fonds « Michel David » est conservé à son domicile personnel. Composé essentiellement de revue de presse, il est classé par thèmes dans des chemises. Michel David souhaite effectuer un dépôt de son fonds aux Archives départementales faute de place chez lui pour le conserver.

L'intérêt de ce fonds réside dans la revue de presse et les collections complètes de *Bretagne Vivante* et d'*Oxygène Bretagne*. Ce fonds est moins intéressant que d'autres fonds consultés au cours de la mission. Il forme toutefois une source historique différente et non négligeable pour l'histoire de la protection de la nature dans le Finistère.

### **26- Pierre Laurent**

Le fonds « Pierre Laurent » est conservé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) à l'Université de Brest. Ce fonds d'archives concerne l'environnement et les minorités en Europe. La mission se concentrant sur l'histoire de la protection de la nature, seule la partie environnement a été prise en compte dans l'état du fonds.

La présence dans ce fonds des actes des journées régionales de l'environnement de Pontivy, d'archives de l'union régionale bretonne de l'environnement (URBE), de dossiers sur l'Amoco Cadiz et sur le projet de centrale nucléaire à Plogoff est à remarquer.

### **27- Yves Le Gal**

Le fonds « Yves Le Gal » est conservé à son domicile personnel dans des boîtes d'archives non numérotées. Yves Le Gal est prêt à effectuer le dépôt de ses archives aux Archives départementales.

L'ensemble du fonds se composant de la collection complète d'*Oxygène Bretagne* et des documents préparatoires à la publication de la dite revue est intéressant.

## ***B) Les difficultés rencontrées***

Au cours de la mission, un certain nombre de difficultés ont été rencontrées tant au niveau de la prise de contact avec les détenteurs de fonds, qu'au niveau des archives proprement dites.

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## **1- Les archives perdues ou éliminées**

Trois associations contactées nous ont indiqué avoir perdu ou éliminé leurs archives : le groupe mammalogique breton, l'association de défense et étude de l'environnement de Combrit Ile Tudy et l'association de défense du terroir breton.

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) aurait souhaité participer au guide des sources. Toutefois, cette association n'a retrouvé dans ses locaux que des documents récents datant pour les plus anciens de 2005. Les archives concernant les débuts du GMB, et donc intéressantes du point de vue de l'histoire de la protection de la nature, étaient vraisemblablement conservées chez le président, Jean-Marc Hervio décédé en janvier 2003.

L'association de défense et étude de l'environnement de Combrit Ile Tudy (ADEECIT) a également perdu ou éliminé ses archives. Les contacts pris avec d'anciens présidents de cette association n'ont pas permis d'identifier des documents qu'ils auraient pu conserver par devers eux. Tous ont indiqué n'en détenir aucun depuis de nombreuses années et ne pas savoir ce que sont devenues les archives.

L'association de défense du terroir breton, qui n'existe plus aujourd'hui, a œuvré dans les années 70 et 80 pour la protection de la nature et de l'environnement en Bretagne. Les derniers membres de l'association, dépositaires du fonds, estimant qu'il n'intéresserait plus personne, l'ont détruit en 2007.

Ce constat illustre l'intérêt de la démarche entreprise par l'AHPNE de sensibiliser les associations, notamment via le réseau de France Nature Environnement, sur l'importance de leurs archives et l'intérêt de leur conservation. Cependant, les premiers acteurs de certaines structures, notamment du GMB, étant encore en vie, la mise en œuvre d'un collectage oral est à envisager afin de conserver une trace de cette histoire.

## **2- Les personnes décédées**

Un certain nombre d'acteurs de la protection de la nature et de l'environnement, détenant des archives potentiellement intéressantes sont malheureusement décédés comme Michel-Hervé Julien, Rosa Lucas, Yves Rouger ou Jean-Marc Hervio. Lors de cette mission, il n'a pas été possible de retrouver le lieu de conservation de ces archives. La question se pose alors de ce qu'elles sont devenues. L'élimination, la donation, le dépôt ou la conservation chez des descendants peuvent être envisagés, mais il est difficile de trouver la bonne personne ressource à contacter.

## **3- Les personnes ne disposant pas d'archives**

Certaines personnes qui ont œuvré pour la protection de la nature et de l'environnement n'ont pas d'archives personnelles. Il s'agit bien souvent de « penseurs » ou de témoins plus que de gestionnaires, comme Pierre Phélipot (co-fondateur d'Eau et Rivières de Bretagne), Jean-Yves Monnat ou Michel Melou. Il peut toutefois être très intéressant de recueillir leur témoignage oral sur leur participation à l'histoire de la protection de la nature.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

### **4- Des contacts difficiles à obtenir**

Les contacts pour retrouver certaines associations ou pour certains dossiers ont été très difficiles à établir et même parfois n'ont pas du tout été trouvés.

Ainsi, le mouvement contre le projet de centrale nucléaire à Plogoff a été très actif. Malgré de nombreuses recherches, il n'a pas été possible de trouver une personne qui en détient des archives ou un contact qui aurait connaissance de l'existence d'un tel fonds. Le fait qu'il s'agisse d'un mouvement populaire et non d'une structure associative peut expliquer ces difficultés. Plusieurs noms sont ressortis des recherches comme Jean Moalic ou Gérard Borvon, il n'a cependant pas été possible de les contacter dans le temps imparti par la mission.

Le même problème c'est posé pour les archives de l'association de défense et étude de l'environnement de Combrit Ile Tudy (ADEECIT). Les anciens présidents, difficilement contactés, ne savent pas ce que sont devenues ces archives.

Toutefois, après de longues prospections, le bouche à oreille a permis tout de même de situer le fonds d'archives de l'union régionale bretonne de l'environnement (URBE) chez une descendante d'une ancienne membre de l'association.

### **5- Les contacts intéressés n'ayant pas participé au guide des sources**

Certaines personnes et associations contactées ont été très intéressées par la démarche de l'AHPNE. Elles n'ont toutefois pas pu être intégrées au guide des sources pour diverses raisons.

Xavier Grémillet, qui souhaitait mettre de l'ordre dans ses affaires auparavant, et l'association « La Forêt Environnement », qui voulait valider sa participation en conseil d'administration, n'ont pas pu être intégrés dans le guide des sources dans le temps imparti par la mission.

Les archives de l'association pour la protection des sites des Abers (APSA) sont conservées à Paris chez l'ancien président de l'association. Il est d'accord pour les mettre à disposition afin d'établir un état du fonds mais à Paris.

L'association « Défense de l'environnement bigouden » est intégrée actuellement au guide des sources. Toutefois, la communication des informations recueillies est soumise à l'acceptation du conseil d'administration de l'association. En cas de refus, la fiche « Défense de l'environnement bigouden » devra être retirée du guide des sources.

Ces personnes et associations, qui ont tout de même été sensibilisées à la problématique de leurs archives, pourront être recontactées et relancées lors de prochaines missions similaires.

## **C) Jugement d'ensemble départemental**

### **1- L'approche quantitative**

Le guide des sources distingue les fonds d'associations et les fonds de particuliers. Les associations, qui sont aussi bien régionales que départementales ou locales, composent la

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

majorité des fonds. En effet, sur les 27 fonds seuls 8 sont des fonds de particuliers, ce qui correspond à 30% de personnalités. La minorité de personnalités peut s'expliquer, en partie, par le décès d'un certain nombre d'acteurs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère. Cependant, la raison la plus probable réside dans le fait que les archives de ces personnalités sont conservées dans les associations et structures où elles se sont investies.

Sur les 36 associations et particuliers contactés, 27 ont été intégrés au guide des sources. Ces chiffres illustrent l'intérêt accordé à cette démarche. En effet, les contacts pris ont été généralement très positifs et se sont accompagnés d'une coopération active au projet. Toutefois, lors de la première prise de contact, nous avons pu remarquer, parfois, une certaine méfiance, laquelle s'est dissipée après avoir expliqué la démarche de l'AHPNE. La question apparaît sensible dès lors qu'il s'agit d'archives privées qui, pour les associations sont consubstantielles de leur indépendance et pour les particuliers peuvent révéler un parcours de vie. Dans les deux cas, aux yeux de leur propriétaire, détenteur ou dépositaire, ces matériaux n'ont donc pas pour vocation première d'être communiqués, de devenir des archives publiques.

### **2- L'approche qualitative**

Les archives consultées pour la rédaction du guide des sources sont globalement intéressantes du point de vue de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement. En effet, dans chaque fonds la présence de documents intéressants à conserver a été remarquée, réserve étant faite que, parfois, seuls quelques dossiers sont intéressants dans un grand volume d'archives.

Les archives particulièrement intéressantes correspondent :

- aux documents uniques et historiques sur la création d'associations, la préparation de journées ou états régionaux, comme les échanges de correspondance ;
- aux séries complètes de procès-verbaux de réunion, conseil d'administration et assemblée générale. Ces données permettent en effet de retracer fidèlement la vie d'une association et ses actions ;
- aux dossiers complets d'action en justice ayant fait jurisprudence ;
- à certaines études réalisées par une association.

### ***V - Le guide des sources « Inventaire des fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère »***

#### **A) La rédaction du guide des sources**

Le guide des sources « Inventaire des fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère » est rédigé à partir des informations collectées au moment de l'état des lieux des fonds d'archives. Ce guide des sources s'organise en deux parties : le guide des sources proprement dit et les « fiches-producteurs ». Dans chaque partie, les fonds des associations ont été distingués des fonds de particuliers.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Le guide des sources est saisi selon la norme de description archivistique ISAD(G) sur le module « Aide au classement » du logiciel Arkhéia.

Arkhéia est le progiciel de gestion d'archives utilisé par les Archives départementales du Finistère. Le module « Aide au classement » de ce logiciel est un outil de production d'instruments de recherche archivistiques et d'assistance au classement de fonds ou collection de documents. Grâce à l'encodage automatique des instruments de recherche, ce module génère des fichiers-textes xml/EAD conformes. La saisie sur ce logiciel permet ainsi l'utilisation de ces données par les Archives départementales du Finistère afin de les communiquer au plus grand nombre.

Le guide des sources comprend pour chaque fonds :

- l'intitulé du fonds ;
- les dates extrêmes du fonds ;
- une présentation du contenu du fonds ;
- le métrage linéaire conservé ;
- le lieu de conservation ;
- les modalités d'accès au fonds.

Les « fiches-producteurs » permettent de décrire les différents producteurs d'archives (particuliers ou associations) selon la norme ISAAR (CPF), 2ème édition, 2004. Les fiches se présentent sous le format bureautique Word.

Elles comprennent pour chaque fonds :

- l'identification : le type d'entité et la dénomination ;
- les dates d'existence ;
- l'histoire ;
- les lieux ;
- le statut juridique ;
- les fonctions et activités ;
- les sources.

Etant donné la grande variété des producteurs et la diversité des informations collectées, aucune exigence de précision de contenu n'a été imposée pour la rédaction de ces « fiches-producteurs ».

L'application des normes de description internationales ISAD(G) et ISAAR a pour objet d'harmoniser, quels que soient les pays et les pratiques nationales, les descriptions de documents et de producteurs d'archives. La transcription de ces normes en langage informatique permet ainsi la facilitation d'échange d'informations au niveau international et participe à la diffusion numérique d'outils de recherche accessibles au plus grand nombre possible de spécialistes.

### **B) La place du fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement aux Archives départementales du Finistère**

Les Archives ont pour mission la collecte, le contrôle, le classement, la conservation et la communication. La mise en place de ce guide des sources est une première pour les Archives départementales du Finistère. Il leur permettra, notamment, de compléter leurs missions de collecte et de communication auprès du public.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

L'objectif de ce guide des sources est d'offrir aux chercheurs un panorama aussi complet que possible des fonds disponibles et accessibles appartenant aux acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le département, à l'exclusion des fonds déjà conservés et pouvant être consultés directement aux Archives. Ce recensement des différents fonds permettra donc aux chercheurs et aux étudiants de cibler efficacement les lieux, les structures et les particuliers qui détiennent des archives qui les intéressent.

Dans un premier temps, il sera disponible en salle de lecture, ainsi que sur le site internet de l'AHPNE.

Dans un second temps, ce guide des sources sera accessible en ligne sur le site des Archives départementales du Finistère qui doit ouvrir fin 2011. L'accès aux informations du guide des sources s'effectuera alors par plusieurs entrées : soit directement par les fonds d'archives, soit par les producteurs d'archives, soit par l'intermédiaire d'un moteur de recherche.

Ce guide des sources n'a pas vocation à rester tel quel. Il évoluera en fonction des dépôts qui seront effectués dans le futur, mais aussi dans le cas de l'incorporation d'autres fonds d'archives.

### **C) Les modalités d'accès et de communication des fonds et des documents**

Pour chaque fonds, les modalités de communication, définies auprès des associations et particuliers, sont indiquées dans le guide des sources. La plupart des producteurs d'archives ont donné leur accord de principe pour une communication libre après demande préalable d'autorisation, réserve étant faite que, certaines structures ne souhaitent pas communiquer certains documents administratifs et de fonctionnement. Dans le cadre du principe du respect de la vie privée, les coordonnées des associations et des particuliers ne sont pas mentionnées sauf pour les associations disposant de locaux, comme Bretagne Vivante ou Eau et Rivières de Bretagne.

L'AHPNE, qui détient la liste des contacts, sera l'interlocuteur des associations, des personnes privées et des chercheurs. La liaison entre les chercheurs et les détenteurs d'archives (associations et personnes privées) se réalisera donc par l'intermédiaire de l'AHPNE. Les modalités pratiques seront à discuter et à définir au sein de l'AHPNE et avec les Archives du Finistère mais le schéma pourrait être le suivant. Le chercheur, qui aura repéré un fonds ou un document l'intéressant dans le guide des sources, devra déposer à l'AHPNE une demande de consultation en justifiant de son projet ou de ses travaux. L'AHPNE transmettra alors la requête à l'association ou au particulier concerné qui acceptera ou non de communiquer ces documents et/ou de recevoir le chercheur. Après acceptation, le chercheur et le détenteur des archives seront mis en relation.

## ***VI - Bilan et Perspectives***

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## **A) Bilan**

### **1- Une base de données accessible**

Le projet et le guide des sources, portés par la mission, ont permis d'établir une base de données pour les chercheurs, les étudiants et toutes personnes s'intéressant à l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère. Ce guide des sources permettra au chercheur d'identifier rapidement l'association ou la personnalité qui conserve tel document sur tel sujet. De plus, l'accessibilité sur le site internet de l'AHPNE et des Archives départementales du Finistère favorisera également la diffusion de ces informations au plus grand nombre.

### **2- Une prise de conscience de l'importance de l'archivage**

Les associations et les personnalités militantes sont dans l'action quotidienne, le classement des archives n'est pas leur priorité. L'initiative de l'AHPNE, les contacts établis et la réalisation du guide des sources ont permis une prise de conscience de l'importance de la conservation des documents historiques de ces acteurs. Certaines associations et certaines personnalités sont même prêtes à effectuer un dépôt de leur fonds le plus rapidement possible aux Archives Départementales.

D'autres associations comme Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne, sensibilisées par cette démarche, ont étudié la question de leurs archives en conseil d'administration. Elles ont notamment pour projet de mettre en place prochainement un classement de leur fonds.

Même lorsque des difficultés ont surgi ou qu'une réponse négative a été enregistrée, les structures ou les personnes impliquées ont marqué un intérêt certain pour la démarche. Les associations et personnalités se posent toutes la question de la conservation et du classement de leurs archives, et de ce qu'elles deviennent après la disparition de l'association ou le décès de la personne.

En effet, la plupart du temps les archives sont conservées chez un membre de l'association. La question se pose alors de ce qu'en feront les successeurs ou les descendants. L'expérience montre que, soit le fonds est donné à une autre association, à une municipalité, ou à une personne intéressée, soit il est détruit ou éliminé.

Au cours de cette mission, certaines associations et personnalités, très intéressées par cette démarche, ont également émis le souhait d'un contact annuel avec l'AHPNE sur l'évolution du projet « archives ». Cette demande illustre également la prise de conscience de l'importance de l'archivage et l'adhésion générale au projet de l'AHPNE.

### **3- Des problèmes de conservation et de classement**

La prise de conscience de l'importance de l'archivage a soulevé dans de nombreuses associations et chez les particuliers le problème du classement et de la conservation de leurs archives. Il est en effet souhaitable de conserver les archives dans de bonnes conditions et de les classer pour ne pas perdre de documents. Les mauvaises conditions de conservation et de classement pourraient, dans certains cas, justifier l'urgence d'intervention sur un fonds.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

La plupart des archives consultées au cours de la mission sont conservées chez des particuliers, dans des greniers ou dans des caves.

Or, les sous-sols et les combles ne conviennent pas au stockage d'archives. La forte humidité, le manque d'aération, les fortes variations de température et la présence de poussière dans ces lieux entraînent la prolifération des moisissures, des insectes et des rongeurs. La détérioration de l'état des archives, papier ou autre support, est inévitable dans ces conditions.

Il convient donc de respecter les normes suivantes :

- la température et l'humidité : pour le papier : 18°C et 55% d'humidité relative ; pour les photographies en noir et blanc : 12°C et 35% d'humidité relative ; pour les photographies couleur : 5°C et 35% d'humidité relative ; pour les bandes magnétiques : 18°C et 40% d'humidité relative. Le chauffage et une bonne circulation de l'air sont indispensables.
- la lumière naturelle ne doit pas porter directement sur les archives car un fort ensoleillement provoque le dessèchement du papier. Cependant un peu de lumière solaire indirecte a l'avantage d'être germicide.

Le problème de conservation s'accompagne également d'un problème de classement. En effet, lors de la mission, le constat a été fait que les archives ne sont pas ou peu organisées. Les personnes rencontrées sont conscientes de ce problème. Certains membres d'association ont avoué avoir des difficultés à retrouver des documents produits ou reçus par leur propre association. Ils sont donc intéressés, au travers de la mission portée par l'AHPNE, par une aide et des conseils de tri et de classement de leurs archives.

### **Conseils de classement :**

Préparation des dossiers :

- regrouper les documents ayant le même objet ;
- ne pas laisser un document isolé : une pièce importante peut être ainsi perdue ;
- ne pas surcharger le dossier et extraire les pièces inutiles : les brouillons, les doubles, la documentation générale. Il faut également enlever les trombones, les agrafes, les élastiques et les pochettes en plastique qui endommagent les documents ;
- maintenir un ordre interne chronologique : les dossiers plus complexes peuvent faire l'objet d'un classement méthodique en sous-dossier avec un ordre chronologique interne ;
- faciliter l'identification du dossier en inscrivant, sur une chemise semi-cartonnée propre, l'objet du dossier, la nature des documents et leurs dates extrêmes (du plus ancien au plus récent) ;

Classement des dossiers :

- le fonds d'archives peut être divisé en grandes rubriques reflétant l'activité quotidienne de l'association (administration, comptabilité, affaires juridiques, les réserves naturelles, le suivi des oiseaux marins, les animations, revue de presse...). La création de sous-rubriques permet de regrouper les dossiers en fonction des objets traités ;
- intégrer les dossiers dans des boîtes d'archives de 8 à 15 cm de largeur ;
- attribuer puis porter un numéro d'ordre sur chaque boîte en fonction du plan de classement.

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## **4- Améliorer la méthode**

La méthode utilisée au cours de la mission a permis d'atteindre les principaux objectifs fixés. Toutefois, sont à signaler des difficultés par rapport à la mise en relation avec certains contacts. La phase de repérage pourrait être améliorée sur ce point pour des futures missions similaires. En effet, le bouche à oreille permet essentiellement la mise en relation avec des contacts potentiels mais qui ne sont pas toujours avérés. La liste aussi complète que possible des personnes et associations à contacter étant difficile à obtenir, sa réalisation serait donc à préparer plus en détail, en amont de la mission. Ou alors, ce travail préparatoire, qui prend beaucoup de temps, pourrait être intégré à la mission de l'archiviste, mais en augmentant la durée de sa mission.

## **B) Perspectives**

Cette mission a permis d'envisager des suites pratiques à cette opération expérimentale sur la connaissance et la conservation des archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère.

### **1- Le collectage oral**

Lors de la mission, certaines associations et personnalités qui ont œuvré pour la protection de la nature dans le Finistère ne disposent pas d'archives, comme Pierre Phélipot, Jean-Yves Monnat, Michel Melou ou le Groupe Mammalogique Breton. Ces personnes et associations, par l'intermédiaire des anciens présidents, se sont dites intéressées à la transmission de leur mémoire par la mise en place d'un collectage oral. Afin d'obtenir une aide et des conseils sur la méthode à appliquer, l'AHPNE peut se mettre en relation avec l'association Dastum qui a pour mission le collectage, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique.

### **2- Un travail complémentaire sur les fonds et leur dépôt aux Archives départementales**

Certaines associations et personnalités se sont dites intéressées pour l'établissement d'un travail plus en profondeur sur leur fonds de tri, d'élimination, d'inventaire et de classement. Ce travail complémentaire pourrait être mis en place à l'occasion d'une autre mission par l'AHPNE ou par le recrutement d'un stagiaire longue durée en fin d'études spécialisées par les Archives départementales du Finistère.

Les associations et personnalités peuvent également entrer en relation avec les Archives départementale et municipales afin de disposer de conseils et d'un appui technique dans la gestion de leurs archives.

Ce travail complémentaire sur les fonds peut être entrepris lorsque la préservation d'un fonds devient urgente, en préalable à un dépôt aux Archives départementales. En effet, l'urgence peut se décréter par les mauvaises conditions de conservation, la volonté d'éliminer des archives mais aussi par l'âge avancé des détenteurs d'archives. La priorité serait alors donnée aux fonds qui risquent de disparaître.

Les modalités d'entrée des archives privées aux Archives départementales revêtent des formes diverses (le don, le legs, le dépôt ou la dation) présentées en annexe.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Au cours de la mission, onze associations et particuliers se sont dits prêts à effectuer un dépôt aux Archives départementales du Finistère de tout ou partie de leurs archives. Le dépôt est une procédure juridique. Le déposant et le depositaire signent un contrat de dépôt, dont le modèle se trouve en annexe, auquel est jointe une liste des boîtes déposées et décrivant leur contenu.

Les deux premiers dépôts ont été réalisés à la fin de la mission. Il s'agit des archives de l'Union Régionale Bretonne de l'Environnement (URBE) et du Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer (CDESM).

La priorité pour les autres dépôts devrait être donnée aux archives qui ont le plus de risque de disparaître à terme car étant conservées chez des particuliers : Michel David, Maurice Le Démézet, Beva e Bro Daoulas, Yves Le Gal, Max Jonin et Daniel Malengreau.

### **3- L'application aux autres départements**

Le projet expérimental en Finistère a également pour vocation d'être étendu à d'autres départements par l'AHPNE. En effet, cette mission, qui a montré son utilité, a établi une méthode de travail qui permet d'appréhender dans de bonnes conditions, la mise en place d'autres guides des sources départementaux ou régionaux

Au cours de cette mission quelques contacts ont été pris avec des personnes et associations résidant dans les départements limitrophes du Finistère. Ce projet pourrait donc être élargi, dans un premier temps, aux départements composant la Bretagne historique ou administrative, afin d'obtenir une vision complète régionale des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement et de leurs archives.

Le choix des futurs départements peut également se faire par rapport à la présence ou non d'une histoire forte dans la protection de la nature et de l'environnement.

# Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011

## Guide des sources

### *Introduction*

Les différents fonds des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement sont conservés en majorité chez des particuliers, des membres et des présidents d'associations. Toutefois, les associations disposant de locaux y conservent leurs archives.

Les producteurs d'archives se distinguent en deux catégories : les associations, qui correspondent au plus grand nombre, et les particuliers.

Les archives des associations sont en grandes parties similaires. Elles sont constituées notamment de documents administratifs et de fonctionnement, de la comptabilité, d'études, d'une revue de presse, des dossiers de l'activité et de documentation.

Les archives des particuliers correspondent aux documents reçus et produits lors de leurs activités associatives, privées et professionnelles.

Les modalités d'accès aux fonds dépendent des producteurs. Cependant, la majorité des fonds est accessible après une demande préalable d'autorisation.

### *Fonds d'associations*

#### **Fonds « Abers Nature », 1988-XXIe s.**

##### **Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, demande d'agrément..., (à partir de 1988).

Comptabilité : demandes de subvention, salaires, factures... (1988-2003).

Etudes et inventaires réalisés par l'association : zone humide de Kérivin, de Lanorven, landes de Lanveur, zones humides de la communauté de communes de Plabennec et des Abers, inventaire de la faune et de la flore des zones humides... (1999-2006).

##### Dossiers de l'activité :

Gestion de la zone humide de lanorven (plan de gestion, cartographie, inventaire floristique et ornithologique, contrat nature, bilan, convention de gestion..., 1996-2006) ;

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Contrat restauration entretien-CRE sur l'Aber Benoit et les cours d'eau du pays des Abers - Côte des légendes (projets, études, dossiers de demande de subvention, fiche de renseignement..., 1999- 2000) ;

Programme bocage Plabennec Leader + (comité de pilotage environnement, projet de protection et valorisation des zones humides de la communauté de communes de Plabennec et des Abers, compte-rendu de réunion, correspondance..., 2000-2006) ;

Programme d'action de sensibilisation et d'éducation à l'environnement de l'association (2005-2006) ;

Actions inter-association (collectif eau pure Leon Trégor, 1998-2002).

Revue de presse sur l'association, les municipalités... (1988-2000).

Documentation : Syndicat de l'Elorn et de la rivière de Daoulas (1998), charte intercommunale de développement et d'aménagement du territoire (1998), études agropédologique, contrat de baie programme pour la rade de Brest, études sur l'Aber Benoit de Jean-Yves Piriou (1990-1995).

Documents iconographiques : 150 photographies non légendées sur la nature, les zones humides, la flore, des fêtes de l'association... (2000-2005), photographies sur un CDRom (inventaire de l'entomofaune de la zone humide de Kérvin, 2006), plaquettes de l'association (à partir de 1998), exposition sur les zones humides.

**Métrage conservé** : 1,40 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association à Plabennec.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine », 1983-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement, liste des adhérents, compte-rendu d'assemblée générale, bulletin d'adhésion, commissions internes, lettre d'information inter- adhérents... (à partir de 1995).

Comptabilité : bilan financier, relevés et livres de compte... (à partir de 1995).

Dossiers de l'activité concernant l'environnement :

Dune (publication sur le plan de prévision des risques, articles de presse, correspondance, photographies, cassette vidéo VHS) ;

Urbanisme (motocross, plan, articles de presse, projet, compte-rendu de réunion, correspondance) ;

Lotissement de Pen Diry (articles de presse, plan, projet, photographies, vidéo mp4 "La France défigurée 20 ans après" émission diffusée sur France2) ;

Publication de la revue "Ar Bannour" (correspondance, inscription CPPAP, dépôt BNF) ;

Polder, abattage d'arbres, plan d'occupation des sols et plan local d'urbanisme, décharges, animations... (1983-2003).

Documentation : "Ar Bannour" (revue publiée par l'association, 15 numéros et un hors série, 1996-1999).

**Métrage conservé** : 0,60 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez un membre de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn » (AAPPMA Elorn), 1981-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, rapport d'activité, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, bulletin de liaison interne au conseil d'administration, agrément jeunesse et sport, pisciculture, protection de la nature et garde... (à partir de 1981).

Comptabilité : rapport financier, bilan, grand livre, factures... (à partir de 1981).

Dossiers de l'activité :

Actions en justice par rapport à des pollutions (abattoir GAD, SA Rolland Flippi...) et à la pêche (Procès-verbaux d'infraction, dépôt de plainte, jugement, mémoire d'avocat, enquête publique, résultat d'analyse, correspondance..., à partir de 1981) ;

Gestion de sites (comité de gestion Kerhamon, plan de gestion piscicole, études et comptage de saumons, chantiers d'entretien de rivières, cartographie..., à partir de 1982) ;

Ecole de pêche (la création de l'école, compte-rendu d'activité, charte des écoles de pêche, correspondance..., 1984-2001) ;

Partenariats (syndicat de bassin de l'Elorn, contrat de restauration entretien de l'Elorn, schéma d'aménagement et de gestion des eaux -SAGE Elorn, contrat de baie rade de Brest, conseil supérieur de la pêche, compagnie des eaux et de l'ozone, conseil général du Finistère..., à partir de 1995) ;

Enquête tourisme-pêche de l'AAPPMA (rapport, feuilles d'enquête, 1996-2000), Pétition de l'association contre la pêche au filet en estuaire (1995) ;

Fédération AAPPMA du Finistère (compte rendu d'assemblée générale, à partir de 1983).

Revue de presse sur l'association, la pêche et les rivières (à partir de 1995).

Documentation : études du Conseil général, du Forum Centre Bretagne Environnement, du ministère de l'environnement, de l'inspection générale de l'environnement et des rapports de stage sur l'eau, les tourbières et la pêche (à partir de 1990), revue "Eaux et Rivières de Bretagne" (à partir de 1996), "Bulletin de liaison ABPM" (association bretonne de pêche à la mouche, à partir de 1996), diverses revues sur la pêche.

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Documents iconographiques : 400 photographies de rivières, berges, fête de l'AAPPMA, Kerhamon (à partir de 1985), 1200 diapositives sur l'accident GAD, la faune, la flore, les rivières (1985-1995), dépliants, plaquettes et brochures de l'association (à partir de 1989).

**Métrage conservé** : 9,00 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association : Maison de la rivière, Moulin Vergraon, 29450 Sizun

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Association de Langazel », 1977-XXIe s.**

#### **Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, rapport d'activité, procès-verbaux de réunion (à partir de 1979).

Etudes et inventaires réalisés par l'association sur les tourbières, la faune, la flore, l'archéobotanique, l'hydrogéologie, les zones humides de Langazel, Ploudiry, Landerneau... (à partir de 1985).

#### Dossiers de l'activité :

Gestion de la zone humide de Langazel (contrat nature, Natura 2000, plan de gestion, convention de gestion..., à partir de 1994) ;

Protection de la tourbière de Langazel (actions en justice, études, arrêté de protection biotope, correspondance..., 1974-1984) ;

Suivi de trois plantes protégées pour le Conservatoire Botanique de Brest (à partir de 2003) ;

Conservatoire Régional des Espaces Naturels en Bretagne (statuts, procès-verbaux de réunion, fiches d'action, correspondance..., 2002-2008).

Revue de presse sur l'association (à partir de 1977).

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Documentation : "La lettre de Langazel" (à partir de 1997), "L'échos des tourbières" (1995-2008), "les annuaires et travaux des réserves" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 2000), "Penn ar Bed" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 1985), documentation et publication pour les animations.

Documents iconographiques : sept DVD de photographies sur les animations, l'architecture, les atteintes à l'environnement, la faune, la flore, les paysages, la gestion de la zone humide (1984-2010).

**Métrage conservé** : 12,00 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association : maison commune, 29800 Trémaouzan.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Association pour la Découverte du Monde Sous-marin » (ADMS), 1983-2001**

**Présentation du contenu** :

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, demande de subventions, relations CNRS-ADMS, convention avec le Muséum National d'Histoire Naturelle... (1983-2001).

Etudes réalisées par l'association : inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Ouessant, Crozon-Cap Sizun, les sept Iles, Saint Malo-Dinan, l'estuaire du Trieux, Côte de Granite Rose, la baie de Lannion, Groix, le Golfe du Morbihan-Etel, Brehat, la rade de Brest, les Glénan, 1990-2001).

Dossiers de l'activité :

Fichiers d'identification d'espèces sous-marines (1983-1985), fiches de plongées (1983-2001)

Revue de presse sur l'association (1983-2001).

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Documentation : "les nouvelles de l'ADMS" (bulletin pour les adhérents, 1984-2000), Annie Castric "La vie sous-marine en Bretagne, découverte des fonds rocheux" (les cahiers naturalistes de Bretagne, 2001).

Documents iconographiques : diapotheque sur les fonds marins (1983-2001).

**Métrage conservé** : 3,00 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé à la station de biologie marine de Concarneau et chez un membre de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Association pour la Protection des Dunes de Porspoder » (APDP), 1983-XXIe s.**

**Présentation du contenu** :

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, procès-verbaux de réunion, compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale... (à partir de 2000).

Dossier de l'activité :

Protection des dunes de Porspoder (retrait du camping (correspondance avec la mairie, la communauté de communes du pays d'Iroise, le préfet), participation au plan local d'urbanisme de Porspoder, convention de pâturage sur les dunes, dossiers des trophées de la vie locale..., à partir de 2000).

Documents iconographiques : 100 photographies des dunes de Porspoder (à partir de 1983).

**Métrage conservé** : 0,50 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez le président de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs » (ASRIPE), 1971-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de réunion et de conseil d'administration, les décisions du conseil d'administration pour les actions en justice... (à partir de 1971).

Dossiers de l'activité :

Actions en justice contre des particuliers et des municipalités pour le respect de la loi littorale et du domaine public maritime (permis de construire, certificat d'urbanisme, station d'épuration, le chemin du Pouldon, sentier côtier, le polder de Combrit, le port de Loctudy, le plan d'occupation des sols de Pont L'Abbé..., à partir de 1973) ;

Mise en réserve de chasse du Pouldon (1972-1983) ;

Conservatoire du littoral (correspondance au moment de l'achat de terrains, 1980-1984) ;

Participation à l'élaboration du plan d'occupation des sols de Pont L'Abbé (1975-1980) ;

Correspondance sur l'association (membres du comité d'honneur, M. Brissaud l'administrateur de Kérazan, ambassade des Etats Unis et du Canada..., 1971-1991) ;

Ornithologie (relevés ornithologiques, remblais pour la nidification des sternes au Dourdy, recensement des oiseaux d'eau pour l'atlas Wetlands, à partir de 1971) ;

Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Bretagne Vivante (études sur la faune et la flore autour de la rivière de Pont L'Abbé, mesure de protection, correspondance..., 1995-2007).

Revue de presse sur l'association, les municipalités... (à partir de 1971).

**Métrage conservé** : 1,75 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez le président et chez un ancien président de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais » (ASPF),  
1972-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration... (à partir de 1942).

Dossiers de l'activité :

Actions en justice et défense du littoral (le sentier côtier de Beg Meil jusqu'au Cap Coz, les marais de Moustierlin, les plan d'occupation des sols de Moustierlin, Fouesnant, Beg Meil et du Cap Coz, le plan local d'urbanisme de Fouesnant-Moustierlin, les permis de construire et projets immobiliers (Tipiak, Bouygues, Mona Lisa, Ker Elo...), les algues vertes, la station d'épuration de l'anse du petit moulin, l'eau et l'assainissement, les chemins ruraux, les zones humides et les carrières..., à partir de 1972) ;

Union des Associations de Défense du Littoral (compte-rendu d'assemblée générale, recours contre les municipalités, correspondance..., à partir de 2005) ;

Contrat territorial Odet-Aven (enquête publique, études, correspondance..., à partir de 2005).

Documentation : bulletin de l'association (à partir de 2000).

Documents iconographiques : 200 photographies des marais, de la côte de Beg meil, Fouesnant, Moustierlin (1972-2002).

**Métrage conservé** : 4,70 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez le président de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

Fonds « Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Environnement de Combrit – Sainte-Marine - Ile Tudy » (SPE)

2005-XXIe s.

**Présentation du contenu :**

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Documents administratifs et fonctionnement: statuts, compte-rendu de réunion, registres de délibération du conseil d'administration... (à partir de 2005).

### Dossiers de l'activité :

Station d'épuration de Combrit (procédure pour le tribunal administratif, jugement, jurisprudence, mémoire d'avocat, correspondances..., 2005-2010) ;

Protection de la dune et du polder de Combrit (dossier avec la commune de Combrit et le syndicat intercommunal, rapport, étude, correspondance..., à partir de 2009).

Revue de presse sur l'association, Combrit, Sainte-Marine et l'Ile Tudy (à partir de 2005).

**Métrage conservé** : 0,50 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez un membre de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

## **Fonds « Beva e bro Daoulas », 1978-2005**

### **Présentation du contenu :**

#### Dossiers sur des atteintes au domaine maritime :

Comblement de zones humides dans la rade de Brest (jugement, mémoire d'avocat, procès-verbaux de réunion de la commission départementale des rivages et de la mer, rapport, correspondance..., 1978-1995) ;

La domanialité publique de l'étang du Moulin-Mer (acte de vente, enquête, correspondance..., 1995-2005).

**Métrage conservé** : 0,06 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez le président de l'association.

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Modalités d'accès :** Communication libre après demande préalable d'autorisation.

## **Fonds « Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne » (SEPNB), 1950-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, décrets, compte-rendu et extrait de délibération du conseil d'administration, rapport d'activité... (à partir de 1958).

Comptabilité : bilan comptable, grand livre de compte, subventions, budgets des réserves naturelles, budget des réserves nationales... (à partir de 1963).

Etudes réalisées par l'association sur les zones humides, les goélands, l'Amoco Cadiz, la faune, la flore, les réserves naturelles, le parc éolien... (à partir de 1975).

Revue de presse sur l'association, la faune, la flore, les atteintes à l'environnement... (à partir de 1989).

Dossiers de l'activité :

Affaires juridiques et contentieux (Amoco Cadiz, Tanio, Erika, la chasse, la ligne haute tension Brennilis-Pleyber Christ, le sentier littoral du Pouldon - Loctudy..., à partir de 1978) ;

La gestion des 110 réserves naturelles (études, convention de gestion, compte-rendu de réunion, rapport d'activité et financier, actes notariés, plan de gestion, annuaires et travaux des réserves, dossiers des réserves naturelles nationales (Glénan, Molène, Iroise, Groix, Falguerec-Séné, Venec), bilan des animations, projets de réserves, dossiers spécifiques à Goulien, au Cragou et au Bois Joubert, correspondance..., à partir de 1957) ;

Le suivi des oiseaux et des mammifères marins (sternes, goélands, oiseaux mazoutés, oiseaux échoués, belugas, phoques..., à partir de 1950) ;

L'Erika (suivi de chantier de nettoyage, compte-rendu de Bretagne Vivante et de la préfecture, conseils et protocole technique plan Polmar, organisation de Bretagne Vivante, études post Erika, suivi des oiseaux et soins..., 2000-2001) ;

Unité Mobile de Soins pour Oiseaux Mazoutés - UMSOM (rapports, dossier technique, correspondance..., à partir de 2000) ;

Programmes européens (Life, Natura 2000, Interreg, contrat nature, programme Morgane : phragmite aquatique, archipels et îlots marins, mulette, sterne..., à partir de 1990) ;

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Partenariats (conservatoire du littoral, conservatoire botanique de Brest, opération "grands sites nationaux", commission départementale des sites 29, communauté urbaine de Brest, DIREN, réserves naturelles de France..., à partir de 1977) ;

Dossiers sur les sites naturels du littoral et du continent en Bretagne, les routes départementales, la faune, la flore, l'eau, les déchets, les zones humides, le littoral, l'agriculture, les différentes interventions de Bretagne vivante... (1985-2005) ;

Les animations (fiches et outils pédagogiques, documents de préparation, réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne - REEB, colloque Life landes, les 40 ans de l'association, à partir de 1995).

Documentation : Bretagne Vivante dispose d'un centre de documentation dans ses locaux, ouvert au public le jeudi de 14h à 18h, "bulletin de liaison SEPNB" (1980-1999), "Bretagne vivante" (revue trimestrielle de l'association, à partir de 2000), "Penn ar Bed" (revue de l'association, à partir de 1953), 7 publications de Bretagne Vivante (1999-2010), "atelier technique des espaces naturels" (revue, 1987-2007), "la lettre des réserves" (revue de Réserves naturelles de France, à partir de 1990).

Documents iconographiques : 60 affiches sur Bretagne Vivante-SEPNB, les réserves naturelles et l'environnement (à partir de 1960), photothèque (2400 photographies des réserves naturelles et de l'Erika au siège de l'association, 30000 diapositives et 4200 photographies numérisées à la photothèque chez un membre de l'association sur la flore, la faune, les oiseaux, les oiseaux marins mazoutés, les milieux divers, les grands sites, les réserves naturelles, dont le fonds d'Edouard Lebeurier de 4000 diapositives naturalistes, à partir de 1950).

Enregistrements audiovisuels : 35 cassettes video VHS sur les îles, les réserves naturelles..., dont 32 pour le service animation de l'association, à partir de 1990.

**Métrage conservé** : 70,00 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé au siège social de l'association : 186 rue Anatole France, 29200 Brest

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

**Bibliographie** : Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, *La protection de la nature en Bretagne, la SEPNB (1953-2003)*, Presses Universitaires de Rennes, collection « Espace et territoires », 2003.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de  
l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez »  
(CPIE vallée de l'Elorn), 1985-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de conseil d'administration, rapport d'activité, bilan financier, grand livre comptable... (à partir de 1985).

Etudes réalisées par l'association : étude de mouillage, études cartographiques, étude pour la création d'un verger conservatoire à Loperhet, rapports de stages, études sur les zones humides, études naturalistes... (à partir de 1990).

Dossiers de l'activité :

Contrat nature Loperhet (bilan annuel, cartographie, proposition de gestion..., 2000-2008),

Natura 2000 Elorn et rade de Brest (rapports du comité de pilotage, compte-rendu de réunion de la commission espaces naturels, correspondance avec les élus, plaquettes, lettre d'information..., à partir de 2003) ;

Etang du Roual (rapport, cartographie, inventaire, correspondance, revue de presse, documents de recherche..., 2003-2005) ;

Eau (agence de l'eau, Direction Régionale de l'Environnement - DIREN, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des l'Eaux - SDAGE, conventions, bilan des actions, commissions géographiques, rapport d'activité, études sur les éducateurs à l'environnement..., à partir de 1996) ;

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - SAGE Elorn (documents validés du SAGE, 2010) ;

Charte environnement de la communauté de communes de Landerneau - Daoulas (compte-rendu de réunion et des commissions, 2003) ;

Collectif breton pour la préparation d'assises régionales d'éducation à l'environnement (compte-rendu de réunion, 1999) ;

Réseau Education Environnement en Bretagne - REEB, dispositif emploi jeune (convention avec les directions régionales et départementales du travail, compte-rendu du comité de pilotage, Diagnostic Territorial Approfondi et Diagnostic d'Ancrage Territorial dans le Pays de Brest, études, synthèses, protocole d'enquête, dossiers des structures..., 1997-2004) ;

Contrat de baie - rade de Brest (documents scientifiques et techniques, documents d'animation des communes du bassin versant, exposition..., 1999-2006) ;

Contrat de ville Brest (correspondance, fiches de capitalisation..., 2003-2005) ;

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Chantier d'insertion pour détenus en fin de peine (gestion, valorisation de secteurs naturels, travaux écologiques, bilan annuel, dossiers de financement, contrat de travail, correspondance avec les partenaires..., à partir de 2000) ;

Agenda 21 - Conseil Général du Finistère (convention avec le Conseil Général, soutien aux groupes de pilotage, à l'état des lieux et suivi par l'association..., 2007-2010) ;

Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement - UNCPIE (documents et rapports de la commission d'attribution du label CPIE, études de candidatures, compte-rendu d'assemblée générale, tableau de bord, état des actions années par années..., à partir de 1992) ;

Actes des journées nationales des CPIE (ateliers d'éducation à l'environnement, 1994-2004),

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, ADESS Brest (compte-rendu de réunion, statuts, documents de travail, à partir de 2007) ;

Plateforme inter-associative du Pays de Brest (compte-rendu de réunion, documents de propositions pour les collectivités, à partir de 1990) ;

Appel à projet du Conseil Régional (documents d'élaboration d'actions pédagogiques, à partir de 1990) ;

Animations (emploi du temps des classes vertes, à partir de 2000).

Revue de presse sur l'association (1990-2005).

Documentation sur l'énergie, les déchets, la forêt, la faune et la flore, revues "Eau et Rivières de Bretagne", "Polypode", magazine d'animation en Finistère (à partir de 1985).

Documents iconographiques : 500 photographies naturalistes et sur l'association (1985-2000), maquettes et plaquettes CPIE (à partir de 1986).

**Métrage conservé** : 16,30 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer » (CDESM), 1986-2011**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, rapport général, liste des adhérents, dissolution... (1986-2011).

Comptabilité : bilan financier, factures, relevés de compte, adhésions... (1993-2011).

Dossiers d'actions en justice et de recours auprès des municipalités :

Station de lagunage de Kergloanou (compte-rendu de réunion, registre de délibération de conseil municipal, correspondance entre l'association, les mairies, le préfet et l'avocat, plan d'occupation des sols, revue de presse, déclaration d'utilité publique, dossier du bureau d'étude Guitton..., 1987-1994) ;

Permis de construire d'un entrepôt de boisson au lieu dit Le Vern (projet, jugement, mémoire d'avocat, revue de presse, correspondance..., 1987-2003) ;

Élevage de saumon hors sol à Malachappe et chemin de Malachappe à Brigneau (jugement, mémoire d'avocat, revue de presse, convention avec le conservatoire du littoral, correspondance..., 1992-2001) ;

Colombier de Kermoguer (projet de restauration, dossier avec photographies, convention, correspondance..., 1999-2002) ;

Urbanisme (logement, plan d'occupation des sols et plan local d'urbanisme de Moëlan sur Mer, plans, dossiers, revue de presse, correspondance avec la mairie et le préfet..., 1992-2009) ;

Environnement (décharges, infractions à la loi littorale, permis de construire illicite, porcheries, élevages, espaces boisés, camping sauvage, correspondance, dossiers, plans, revue de presse, photographies, jugements..., 1992-2009).

**Métrage conservé** : 1,40 ml

**Localisation physique** : Le fonds est déposé aux Archives départementales du Finistère

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande d'autorisation préalable.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Fonds « Défense de l'Environnement Bigouden » (DEB), 1990-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, procès-verbaux d'administration et d'assemblée générale, correspondance... (à partir de 1990).

Revue de presse sur l'association, les municipalités du pays bigouden, la qualité de l'eau... (à partir de 1990).

Dossiers d'actions en justice :

Plans d'occupation des sols (à signaler, celui de Saint-Jean-Trolimon, particulièrement intéressant), plans locaux d'urbanisme, pollutions, permis de construire, (à partir de 1990).

Documentation (à partir de 1990).

**Métrage conservé** : 5,00 ml

**Localisation physique** : Fonds conservé chez le président de l'association.

**Modalités d'accès** :

**Fonds « Eau et Rivières de Bretagne » (ERB), 1969-XXIe s.**

**Présentation du contenu :**

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de conseil d'administration, de bureau et d'assemblée générale, bulletin de liaison interne au conseil d'administration... (à partir de 1969).

Comptabilité : grands livres de compte (à partir de 2000).

Dossiers de l'activité :

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Vie associative (convention pluriannuelle d'objectifs, congrès d'orientation de 2001, compte-rendu de réunion, commissions, stratégie et formations de l'association, manifestations menées par l'association, élections présidentielle et législative de 2002, plan d'action..., à partir de 1995) ;

Actions en justice (plan d'eau, pisciculture, captage, porcheries..., à partir de 1987) ;

Dossiers sur le nucléaire, les pesticides, l'eau potable, les marées vertes, la pisciculture, les nitrates, les autres pollutions (études, rapports, plan d'action, analyses, enquêtes, correspondance..., à partir de 1972) ;

L'agriculture et l'élevage (charte pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Bretagne, études, rapports, enquêtes, correspondance..., 1982-2002) ;

Protection des milieux naturels (Natura 2000, eau, faune, flore, loutre, littoral, assainissement : Trégor Goëlo, baie de Quiberon-Vilaine, les rivières de Crach, Noyal et Penerf, Moulin du Roch, Arzano, marais de Redon, Parc naturel régional d'Armorique..., à partir de 1980) ;

Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques - CODERST (anciennement conseil départemental d'hygiène - CDH : rapport, études, correspondances..., à partir de 1994) ;

Actions d'Eau et Rivières de Bretagne sur l'eau et appui scientifique (directive cadre sur l'eau - DCE, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux - SDAGE Loire Bretagne, schéma d'aménagement et de gestion des eaux -SAGE, agence de l'eau Loire Bretagne - AELB, Bretagne eau pure - BEP, Comités de bassin versant (Trieux, Leff, Bizien, Jaudy, Guindy, Gouët, Gouessant), schéma régional d'alimentation en eau potable..., à partir de 1985) ;

Contrat de rivière et de baie (1993-2000) ;

Zones humides et plan local d'urbanisme (inventaire, études, convention..., à partir de 1982) ;

Comité de gestion des poissons migrateurs - Cogepomi saumon (à partir de 1995) ;

Commission pour la réduction de la pollution des eaux par les pesticides (1990-2008) ;

Programme de maîtrise des pollutions agricoles - PmPoA (1995-2005) ;

Aménagement du territoire, contrat de plan état-région (1994-1997) ;

Le Centre régional d'initiation à la rivière - CRIR (revue de presse, projet aquarium (études, réflexions, plans, muséographie), commission CRIR (rapports, compte-rendu de réunion, protocole de partenariat, convention, correspondance)..., à partir de 1987).

Revue de presse sur l'association, la faune, la flore, l'environnement..., (à partir de 1969).

Documentation : "Saumon et truite de Bretagne et de Basse Normandie" et "Eau et Rivières de Bretagne" (revue trimestrielle publiée par l'association, à partir de 1969), colloques régionaux d'Eau et Rivière de Bretagne, revues diverses ("France nature environnement", "la lettre du hérisson", "Ar Men", "Porc magazine", "Nature et progrès", "Combat nature"...), publications et documentations

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

diverses sur la qualité de l'eau, la pêche, la chasse et le saumon, études de sociologie sur Eau et Rivière de Bretagne.

Documents iconographiques : cinquante affiches d'Eau et Rivière de Bretagne (à partir de 1969), entre 4000 et 5000 photographies numérisées sur l'eau, les rivières, l'environnement, la faune, la flore... (à partir de 2002).

**Métrage conservé** : 54,80 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé au siège de l'association à Guingamp, au Centre régional d'Initiation à la rivière à Belle Ile en terre et chez un membre de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Forum Centre-Bretagne Environnement » (FCBE), 1951-XXIe s.**

**Présentation du contenu** :

Comptabilité : grands livres, bilan, balance, pièces comptables... (1993-2003).

Etudes réalisées par l'association : inventaire des tourbières du Finistère et des espaces remarquables du Centre-Ouest Bretagne, inventaire des espaces naturels de l'intérieur des Côtes d'Armor, inventaire de l'Avifaune du bois du Plessis, préinventaire des landes humides et des tourbières, études préalables au conservatoire des tourbières de l'Argoat, études sur les tourbières et les zones humides de Locarn, du Menez-Hom, des Mont d'Arrée, de la vallée du Léguer, de la vallée du Mendy, de La Feuillée, étude sur l'anaplasme et l'ehrlichiose... (à partir de 1987).

Dossiers de l'activité :

Gestion des tourbières (Argoat, Langazel, Menez Hom, Locarn, Moustereu, landes de Kermadou, sources du Mendy : titres de propriété et actes notariés, convention de gestion, contrat nature, projets, études, plan de gestion, stratégie de conservation, demande de subvention, correspondance..., 1991-2005) ;

Appui scientifique dans des comités de pilotage ou scientifique (réserve du Venec, Langazel, Lann Berg Magoar, Groupe Mammalogique Breton-GMB, Mougau, Menez Du, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, commission environnement, Bretagne Vivante-SEPNB, Eau et Rivières de Bretagne, agence de l'eau, Fonds de Gestion de l'Espace Rural..., 1991-2004) ;

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Contrat de baie rade de Brest (rapport, programme, actions..., 1997-2002) ;

Arbres remarquables (fiches inventaires, articles de presse..., 2000-2002) ;

Carrières de Goask en Scrignac et de Kaolin à Menez Du en Loqueffret (compte-rendu de réunion, commission départementale des carrières, articles de presse, correspondance..., 2001-2003) ;

Groupe d'Action Locale pour le développement du Centre Ouest Bretagne - GALCOB (compte-rendu de réunion, études, correspondance..., 1998-2004) ;

Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Bretagne - CREN Bretagne (statuts, propositions de composition du conseil scientifique, contrat nature, compte-rendu de réunion, fiches opérations, correspondance..., 1996-2002).

Documentation : sur l'eau et les tourbières, chartes éoliennes, cahiers d'habitat en zone humide, conservatoire des habitats naturels DIREN, thèses sur l'écologie, les zones humides, l'environnement, les landes... (1976-1992), "Penn Ar Bed" et "les annuaires et travaux des réserves" de Bretagne Vivante, études de Bretagne Vivante-SEPNB, du Groupe Mammalogique Breton, du Parc naturel régional d'Armorique, du conseil général du Finistère et des Côtes d'Armor, inventaire de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - ZNIEFF, diverses publications... (à partir de 1951).

Documents iconographiques : 650 photographies et diapositives non légendées sur les tourbières, les arbres remarquables... (1990-2004). Enregistrement audiovisuel : quatre cassettes vidéo VHS sur les tourbières et les espaces naturels.

**Métrage conservé** : 15,00 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation, sauf pour les documents administratifs et de fonctionnement.

### **Fonds « Henri Rousseau (Association de Keremma) », 1962-XXIe s.**

**Présentation du contenu** :

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de réunion... (1962-1998).

Dossiers de l'activité :

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Classement du site de Keremma (projet de classement, inscription à l'inventaire, correspondance..., 1968-1972) ;

Donation au conservatoire du littoral (réflexions, études de l'approbation des propriétaires à la signature de la convention, convention, donation, correspondance..., 1974-1988).

Documentation : "la dépêche de Keremma" (publication interne semestrielle, à partir de 1968).

**Métrage conservé** : 0,60 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez les descendants d'Henri Rousseau.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Les amis des chemins de ronde du Finistère » (ACR), 1993-XXIe s.**

**Présentation du contenu** :

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, agrément au titre de la protection de la nature... (à partir de 1994).

Dossiers d'actions en justice :

Servitude de passage des piétons le long du littoral, permis de construire, plan d'occupation des sols, plan local d'urbanisme, décharges sur le littoral finistérien... (à partir de 1993).

Revue de presse sur l'association, la protection du littoral, les municipalités... (à partir de 1994).

Documentation : "journal des amis des chemins de ronde", texte de loi, publications sur la protection et l'aménagement du littoral, l'environnement... (à partir de 1994).

Documents iconographiques : 500 photographies sur des atteintes à l'environnement sur le littoral finistérien (1994-2008).

**Métrage conservé** : 3,30 ml

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez un membre de l'association

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Union Régionale Bretonne de l'Environnement » (URBE), 1971-1989**

**Présentation du contenu** :

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, règlement intérieur, compte-rendu de conseil d'administration, bilan financier, poste Fonjep, correspondance... (1972-1989).

Dossiers de l'activité :

Courriers départ et arrivée (1971-1975) ;

Etats régionaux de l'environnement (correspondance, comité d'organisation des états régionaux, projet de déclaration..., 1982) ;

Positions sur les centrales nucléaires (1975-1978) ;

Projet de loi relatif aux enquêtes publiques (1983) ;

Proposition pour le VIIe plan d'occupation des sols (1973) ;

Voiries pour cycles, piétons et chevaux (1973) ;

Réaction par rapport au schéma d'aménagement du littoral (1974) ;

Charte culturelle (1977), projets, compte-rendu de réunions, photographies, revue de presse, correspondance, dossiers divers sur la sauvegarde de sites (1971-1988).

Documentation : "La lettre de l'URBE" (bulletin trimestriel publié par l'association, correspondance, 1977-1986).

**Métrage conservé** : 0,55 ml

**Localisation physique** : Le fonds est déposé aux Archives départementales du Finistère.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Modalités d'accès :** Communication libre après demande préalable d'autorisation.

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## Fonds de particuliers

### **Fonds « Daniel Malengreau », 1972-2011**

#### **Présentation du contenu :**

Création du Conservatoire Botanique National de Brest : échanges préliminaires, correspondance entre la SEPNB, Lesouëf et la mairie de Brest, documents manuscrits, cartes... (1972-1975).

Création d'Océanopolis : correspondance et documents de lancement de l'association pour la création d'un aquarium muséum à Brest et de l'association pour la maison de la mer (1980-1990).

Création de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux : statuts, correspondance, rapports... (1998-2001).

Archives électroniques : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (compte-rendu de réunion et de conseil d'administration, mails..., 2000-2011).

Documentation : collection complète "Penn ar Bed" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 1953).

Documents iconographiques : 3-4 affiches de Bretagne Vivante-SEPNB.

**Métrage conservé** : 0,06 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez Daniel Malengreau.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « François de Beaulieu », 1907-2010**

#### **Présentation du contenu :**

Bretagne Vivante-SEPNB : documents sur la gestion de l'association, les réserves naturelles, documents sur le mouvement antinucléaire, correspondance... (1973-2010).

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Archives d'Edouard Lebeurier : botanique, ornithologie, correspondance avec d'autres naturalistes sur des thèmes ornithologiques, vingt classeurs d'observations ornithologiques... (1907-1987).

**Métrage conservé** : 3,50 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez François de Beaulieu.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Henri Beaugé », 1959-1989**

**Présentation du contenu** :

Parcs naturels régionaux (PNR) de France et Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) : mise en place des parcs, documents relatifs au voyage d'étude en Europe, aux Etats-Unis et au Japon (1959-1967), session de formation des directeurs de PNR, articles d'Henri Beaugé (1965-1989), documents préliminaires et actes des journées nationales d'études sur les parcs naturels régionaux (1966), études du comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB) et de la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) (1966-1968), publications et documentation (1959-1989).

Documents iconographiques : photographies des différents sites du PNRA et photographies prises lors du voyage d'étude sur les parcs naturels étrangers (Etats-Unis, Japon, Belgique, Allemagne..., 1959-1989).

**Métrage conservé** : 1,00 m.l.

**Localisation physique** : Le fonds est conservé au Parc naturel régional d'Armorique, au Faou.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation auprès du Parc naturel régional d'Armorique.

**Bibliographie** : Rosemarie Lucas, *Parcs naturels régionaux et écomusées en France, un demi-siècle d'histoire commune. L'expérience du parc d'Armorique (1957-1997)*, thèse, Université Rennes 2 Haute Bretagne, 2010.

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## **Fonds « Maurice Le Démézet », 1953-2010**

### **Présentation du contenu :**

#### Dossiers de l'activité :

Bretagne Vivante-Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne-SEPNB (compte-rendu de conseil d'administration et de réunion de bureau, dossiers sur la chasse, les zones humides, la biosphère et le conservatoire botanique de Brest (études, correspondance), contrat bureau étude, commission tourisme nature, 1974-1990) ;

Le Parc marin d'Iroise (études préalables, rapports, correspondance, 1982-2000) ;

La station ornithologique d'Ouessant (études préalables, courriers de Michel-Hervé Julien, 1957-1980);

La protection des zones humides littorales à la suite de l'Amoco Cadiz (fiches individuelles de rénovation du littoral site par site dans le Finistère et les Côtes d'Armor, 1978-1980) ;

Les archives de la publication de son livre sur la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (documents de travail, articles de presse, iconographie, documents originaux, 1960-2003).

Revue de presse sur Bretagne Vivante-SEPNB, le Parc marin d'Iroise (1981-2000).

Documentation : le schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer - SAUM (études, version définitive, arrêtés officiels, 1974-1981), le livre blanc de l'environnement (rapport des Etat régionaux de l'environnement, 1982), le schéma d'aménagement du littoral breton et des îles -SALBI (schéma provisoire, version définitive, 1975-1976), les cahiers et les annales des ateliers du conservatoire du littoral (1990-1998), Man and Biosphère (études de l'UNESCO, 1987-1989), Amoco Cadiz (rapport de recherches, études, publications, 1978-1980), le milieu dunaire, l'énergie, le nucléaire, l'agriculture bretonne et le littoral (études et publications, 1970- 2000), la collection complète "Penn ar Bed" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 1953), la collection complète d'"Oxygène Bretagne" (1979-1985)

Documents iconographiques : vingt affiches sur Bretagne Vivante-SEPNB et sur l'écologie (1960-2000), 200 diapositives et photographies de Man and Biosphère et sur Ouessant (1987-1995).

Enregistrements audioanalogiques : trois cassettes audio de Man and Biosphère (1987-1995).

**Métrage conservé : 8,50 ml**

# **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Localisation physique :** Le fonds est conservé chez Maurice Le Démézet.

**Modalités d'accès :** Communication libre après demande préalable d'autorisation.

## **Fonds « Max Jonin », 1967-XXI<sup>e</sup> s.**

### **Présentation du contenu :**

Conférence permanente des réserves naturelles (CPRN) devenu Réserves naturelles de France (RNF) : compte-rendu de réunion et de conseil d'administration, rapport d'activité, études, convention avec EDF, études sur le patrimoine géologique, commission patrimoine géologique (compte-rendu des réunions, questionnaire), revue de presse, correspondance... (1982-2003).

Société géologique et minéralogique de Bretagne (SGMB) : dossiers administratifs, fonctionnement, rapport sur les affaires traitées, projet de sites... (à partir de 2000).

Bretagne Vivante - Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) : Documents administratifs et fonctionnement (compte-rendu de réunion de bureau et de conseil d'administration, rapport d'activité..., 1976-2000) ;

Revue et communiqué de presse (1976-2000),

Affaires quotidiennes (animations, projet de réserve, études, correspondance..., 1990-1999) ;

Réserves naturelles (dont François le Bail - Ile de Groix, Iroise, Saint Nicolas des Glénan, Falguerec - marais de Séné, Goulien - Cap Sizun... : projet de classement, plan de gestion, rapport d'activité, études sur la faune et la flore, convention, compte-rendu de réunion, correspondance, les annuaires et travaux des réserves, budget des réserves, commission réserve de l'association, 1978-2004) ;

Marées noires (Erika et Amoco Cadiz : dossier financier, rapports sur les conséquences, communiqué et revue de presse, décision de justice, dons, bulletin de liaison..., 1978-2001) ;

Dossiers sur le port du Conquet, l'éolien, l'opération Grand Site pour la Pointe du raz et le Mont Saint Michel, la tourbière de Creac'h Gwen, la zone aquacole de Ploubazlannec, les sternes (projets, études, correspondance, jurisprudence, revue de presse..., 1976-2003) ;

Conservatoire régional des espaces naturels de Bretagne - CREN Bretagne (étude de projets, charte, documents historiques, rapport d'activité, bilan..., 1991-1999) ;

Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage 29 - CDCFS (études, compte rendu de réunion..., 1996-2000).

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Documentation : revue "Oxygène Bretagne" (1979-1985), "la lettre des réserves" de Réserves naturelles de France (1986-2006), études et publications sur le développement durable, l'environnement, l'agriculture durable, Natura 2000, les zones humides, la faune et la flore (1972-2001), thèse de Jean-Yves Le Floc'h "cartographie de la végétation marine et observation aquatique dans l'archipel de Molène" (1967).

Documents iconographiques : 22 affiches de Bretagne Vivante-SEPNB sur les réserves naturelles, des animations et expositions (1978-1992), 50 cartes postales de Bretagne Vivante-SEPNB, 2800 photographies et diapositives sur le patrimoine naturel et géologique de Bretagne, sur les réserves naturelles et sur l'Erika (1980-2001), dépliants et autocollant de Bretagne Vivante-SEPNB.

Enregistrement audiovisuel : une cassette vidéo VHS "Goulien Cap Sizun, l'école de la falaise" produite par Bretagne Vivante-SEPNB (1997).

Enregistrement audioanalogique : une cassette audio "excursion à Groix".

**Métrage conservé** : 19,00 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez Max Jonin.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande d'autorisation préalable.

### **Fonds « Michel David », 1957-XXIe s.**

**Présentation du contenu** :

Revue de presse sur le Finistère et la Presqu'île de Crozon : extraction du sable, algues vertes, environnement, protection du littoral, faune et flore, pollution marine, aménagement du littoral, aquaculture, urbanisme et patrimoine, sites classés et grands sites, tourisme, dunes, camping sauvage, Bretagne Vivante-SEPNB... (1980-2000).

Documentation : "Sites et Monuments" (revue trimestrielle, à partir de 1980), "Combat nature" (revue des associations écologiques et de défense de l'environnement, 1984-1993), "Bretagne Vivante" (à partir de 2000), "Penn ar Bed" (à partir de 1957), "Oxygène Bretagne" (collection complète, 1979-1985).

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

Documents iconographiques : 5 affiches Bretagne Vivante-SEPNB.

**Métrage conservé** : 2,15 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez Michel David.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

### **Fonds « Pierre Laurent », 1971-1986**

#### **Présentation du contenu :**

Journées régionales de l'environnement, Pontivy, mars 1972 : réunion des conseillers généraux de Bretagne sur le thème de l'environnement, rapports préparatoires sur les ressources naturelles, l'urbanisme, les constructions en zone littorale et la protection de l'environnement, enquête auprès de touristes, discours d'ouverture, rapports présentés, programme, note d'information, liste des invités, motion adoptée au terme des journées (1971-1972).

Union Régionale Bretonne de l'Environnement - URBE : correspondance, articles de presse, notes, motion adoptée en assemblée générale (1974), les assises permanentes de l'environnement en Bretagne (fiche d'information, correspondance au sujet des états régionaux de l'environnement, bilan trois ans après les états régionaux de l'environnement), la lettre de l'URBE, espace pour demain... (1972-1986).

Projet de centrale nucléaire à Plogoff : correspondance, études, rapports, notes, articles de presse, conseil économique et social régional... (1975-1981).

Amoco Cadiz : correspondance, études, rapports, articles de presse... (1978-1979).

Documentation : collection de périodiques.

**Métrage conservé** : 2,65 ml

## **Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

**Localisation physique** : Le fonds est conservé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique à l'Université de Brest.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande d'autorisation préalable.

### **Fonds « Yves Le Gal », 1979-1985**

**Présentation du contenu** :

Collection complète d'« Oxygène Bretagne », mensuel écologique breton (le nucléaire, Plogoff, l'alimentation, les nouvelles énergies, l'eau, l'agriculture, le remembrement..., 1979-1985).

Documents préparatoires : originaux d'illustrations de Nono, Iffic, Goutal, photographies, prémaquette, documentation (1979-1985).

**Métrage conservé** : 0,40 ml

**Localisation physique** : Le fonds est conservé chez Yves Le Gal.

**Modalités d'accès** : Communication libre après demande d'autorisation préalable.

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

## Fiches des producteurs d'archives

### Fonds d'associations

#### *Abers Nature*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Abers Nature
1.3 Autres formes du nom	Consommation et Environnement
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1988 - aujourd'hui
2.2 Histoire	<p>L'association « Consommation et Environnement » a été créée en 1988 par un groupe de bénévoles préoccupés par les problèmes qu'engendrait la société sur son environnement (déchets, méfaits de l'agriculture intensive ...).</p> <p>En 1992, elle devient « Abers Nature ». Les objectifs de l'association sont alors peu à peu centrés sur la reconquête de la qualité de l'eau (notamment sur l'aber Benoît), la gestion de la nature et la sensibilisation à l'environnement.</p> <p>En 2000, l'association obtient l'agrément au titre de la protection de l'environnement par la préfecture du Finistère.</p>
2.3 Lieux	
Siège social	68 avenue de Waltenhofen, 29860 Plabennec
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	<p><b>But de l'association :</b> La protection de l'environnement, la gestion des zones humides et l'éducation à l'environnement.</p> <p><b>Moyens de l'association :</b> des enquêtes, des informations (exposés, débats, spectacles), des propositions écrites ou orales, et des actions d'aide sur le terrain en ce qui concerne la défense et la protection de l'environnement.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association

*Agir ensemble pour Combrit Saint Marine*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1995 - aujourd'hui
2.2 Histoire	Cette association créée en 1995 a obtenu l'agrément au titre de la défense de l'environnement en 2001.
2.3 Lieux	
Siège social	Chez un membre de l'association à Combrit.
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	L'association « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine » a pour but la réflexion et l'action sur tous les sujets concernant la commune de Combrit Sainte Marine et ses habitants, ses entreprises notamment en ce qui concerne les points de vue écologique, politique, sociologique, culturel et historique, la protection et la sauvegarde de l'environnement, l'étude et la protection du patrimoine et tout autre sujet d'intérêt collectif de la population concernée.  Ses moyens d'action sont notamment les publications sous quelque forme que ce soit, cours et conférences ; l'organisation de toutes manifestations jugées utiles au but de l'association.
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://arbannour.free.fr">http://arbannour.free.fr</a>

*Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn
1.3 Autres formes du nom	AAPPMA Elorn
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1981 – aujourd'hui
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Siège social	Maison de la Rivière, Moulin de Vergraon, 29450 Sizun
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	L'association a pour objet : 1. De détenir et de gérer des droits de pêche :  2. De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, notamment : - par la lutte contre le braconnage, - par la participation à la lutte contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques, la pollution des eaux et la destruction des zones

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>essentielles à la vie du poisson, et en oeuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles,</p> <p>- par la participation à la sauvegarde, à la protection et à la restauration de la biodiversité.</p> <p>3. D'élaborer et de mettre en oeuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche.</p> <p>4. D'effectuer tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole, tels des inventaires piscicoles, la constitution de réserves, l'aménagement de frayères, des opérations de repeuplement, l'établissement de passes à poissons et, plus généralement, toute réalisation nécessaire à l'accomplissement du but qu'elle s'est fixé.</p> <p>5. De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité.</p> <p>6. De se rapprocher des associations du même bassin ou sous-bassin pour constituer des regroupements permettant une cohérence de gestion, d'élaboration des mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles des droits de pêche.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	Fédération départementale et nationale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique
3.2 Type de la relation	Adhésion
3.3 Description de la relation	
3.1	Office national de l'eau et des forêts
3.2	Tutelle
3.3	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association <a href="http://www.elorn-aappma.com">http://www.elorn-aappma.com</a>

*Association de Langazel*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association de Langazel
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1979 – aujourd'hui
2.2 Histoire	<p>L'association est née le 15 février 1979 par la volonté de certains habitants de Trémaouézan de conserver le patrimoine naturel de leur commune. Un an plus tôt, en 1978, le S.I.V.O.M de Landerneau a proposé le site de Langazel pour la construction d'une usine de broyage des ordures ménagères. Les riverains se mobilisent, adressent une pétition aux autorités, et obtiennent le retrait du projet. L'association de Langazel est alors constituée.</p> <p>Historique :</p> <p>1979 : Création de l'association</p> <p>1984 : Organisation de la 1ère Fête de la Bruyère et protection de 120 ha du site.</p> <p>1985/86 : Création par les bénévoles d'un circuit de randonnée de 7 km.</p> <p>1991/92 : Embauche du 1er salarié et accueil de classes de nature.</p> <p>1993 : Première opération de gestion : achat d'animaux et mise en place du pâturage extensif.</p> <p>1994 : Acquisition de 25 ha par le Conseil général du Finistère et création d'une zone de préemption départementale (140 ha).</p> <p>1995 : Signature du Contrat Nature 1995-1998</p> <p>1999 : L'association est désignée comme opérateur local Natura 2000 La tourbière de Langazel est datée comme étant la plus ancienne de Bretagne + de 10 000 ans).</p> <p>2000 : Signature du Contrat Nature 2000-2003</p> <p>2001 : Acquisition de 3 ha de prairies humides.</p> <p>2003 : validation du document d'objectifs Natura 2000</p>
2.3 Lieux	
Siège social	Maison commune, 29800 Trémaouézan
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

2.5 Fonctions et activités	<p><b><u>Actions sur la tourbière de Langazel</u></b></p> <p><b>Entretien du site naturel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi d'un troupeau de Vaches bretonnes pie noir et de poneys .</li> <li>- Entretien du sentier de randonnée.</li> <li>- Travaux de génie écologique pour la conservation d'espèces remarquables.</li> </ul> <p><b>Education à l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classes de nature et d'écologie.</li> <li>- Formation aux métiers des espaces naturels.</li> <li>- Randonnées et sorties naturalistes</li> <li>- Accueil de stagiaire.</li> </ul> <p><b>Etudes et coordination :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire faune - flore -habitats naturels.</li> <li>- Etudes scientifiques.</li> <li>- Coordination des actions des partenaires : Contat-Nature, Natura 2000...</li> </ul> <p><b><u>Actions dans le département du Finistère</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise et conseil en gestion des espaces naturels auprès des collectivités.</li> <li>- Représentation associative (ex : comité de pilotage bassin versant Aber Wrac'h)</li> <li>- Suivi d'espèces végétales menacées (Ciste hérissé, Spiranthe d'été, Prêle des bois).</li> <li>- Education à l'environnement (Classes de nature, d'écologie, formation aux métiers des espaces naturels)</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://www.langazel.asso.fr">http://www.langazel.asso.fr</a>

*Association pour la découverte du monde sous-marin*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association pour la découverte du monde sous-marin
1.3 Autres formes du nom	ADMS
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1983 – 2001
2.2 Histoire	L'association pour la découverte du monde sous-marin, fondée en 1983, est agréée « association de protection de l'environnement ».
2.3 Lieux	
Siège social	Station de biologie marine du muséum national d'histoire naturelle, 29900 Concarneau
Chez un membre de l'association	Melgven
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	L'ADMS est une association qui faisait le lien entre des scientifiques naturalistes appartenant à des grands organismes (CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle, IFREMER,...) et des plongeurs passionnés par la nature.  En collaboration avec les nombreux clubs de plongée échelonnés le long de la façade Manche-Atlantique, l'ADMS réalisait les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à la biologie marine et aux techniques de relevé et d'échantillonnage ;</li> <li>- Prospection des fonds sublittoraux, inventaires floristiques et faunistiques ;</li> <li>- Sensibilisation et éducation à l'environnement ;</li> <li>- Edition de documents scientifiques destinés au grand public.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	

*Association pour la Protection des Dunes de Porspoder*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association pour la Protection des Dunes de Porspoder
1.3 Autres formes du nom	APDP
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1983 - aujourd'hui
2.2 Histoire	L'association pour la Protection des Dunes de Porspoder a été fondée en octobre 1983. Elle a reçu le 2 septembre 2003, l'agrément au titre de la protection de l'environnement pour les actions qu'elle mène dans la commune de Porspoder.
2.3 Lieux	
Siège social	Porspoder
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	<b>But de l'association :</b> - Protéger les dunes de Porspoder dans le cadre du décret n° 79-716 du 25 août 1979 relatif à la protection et à l'aménagement du littoral ; - Eviter qu'aucune délimitation quelle qu'elle soit ne soit faite sur ces dunes et qu'aucune construction en dur n'y soit édifiée à l'avenir
2.6 Textes de référence	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://apdp29.pagesperso-orange.fr">http://apdp29.pagesperso-orange.fr</a>

*Association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs
1.3 Autres formes du nom	ASRIPE
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1971 – aujourd'hui
2.2 Histoire	L'association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé (ASRIPE) est créée en août 1971. Le 6 janvier 1991, son nom est modifié. Elle devient l'association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs (ASRIPE). En 2006, elle obtient l'agrément d'association de protection de l'environnement.
2.3 Lieux	
Siège social	Pont L'Abbé
Chez un ancien président de	Quimper

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

l'association	
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<p><b>But de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sauvegarder l'intérêt écologique de la rivière (ornithologie, géologie, flore...) contre toute pollution et atteinte à son environnement (déboisement, remblais, urbanisation, bruits...);</li> <li>-Défendre le patrimoine historique, éducatif et culturel ;</li> <li>-Action sur les communes : Pont L'Abbé, Plogastel Saint Germain, Plonéour Lanvern, Tréméoc, Saint Jean Trolimon, Plomeur, Plobannalec, Loctudy, L'Ile Tudy, Combrit, l'anse de Pouldon.</li> </ul> <p><b>Moyens d'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication d'une étude circonstanciée sur tous les aspects de la rivière, d'un bulletin et d'articles dans les revues déjà existantes (SEPNB, Site et monument) ;</li> <li>- Conférences et projections ;</li> <li>- Expositions ;</li> <li>- Organisation de concours, de manifestations relatives à son objet ;</li> <li>- La possibilité d'agir en justice</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association.

*Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais*

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais
1.3 Autres formes du nom	ASPF
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1972 – aujourd'hui
2.2 Histoire	L'association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais (ASPF) a été créée en 1972, par un groupe de Fouesnantais inquiets des projets d'urbanisation des marais littoraux de Beg-Meil. Elle obtient en 2002 l'agrément « association de protection de l'environnement ». L'ASPF fait partie de l'Union des associations de défense du Littoral (UADL) et participe aux ateliers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
2.3 Lieux	
Siège social	Chez un membre de l'association à Fouesnant.
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<b>Buts de l'association :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprendre toutes actions et susciter toutes initiatives, coordonner toutes campagnes ayant pour but la préservation des sites, la protection de l'environnement naturel du Pays Fouesnantais et de son littoral ;</li> <li>- Veiller à ce que le développement du Pays Fouesnantais se réalise de façon harmonieuse et dans le respect des composantes de toute nature qui en constituent la richesse ;</li> <li>- Défendre les intérêts collectifs tant moraux que matériels des habitants et résidents du Pays Fouesnantais, pour tout ce qui concerne les objectifs mentionnés ci-dessus ;</li> <li>- Se constituer partie civile pour toute action judiciaire relative à des faits portant atteinte ou entraînant un préjudice direct aux intérêts que l'association a pour objet de défendre.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://www.aspfasso.fr">http://www.aspfasso.fr</a>

*Association pour la sauvegarde et la protection de l'environnement de Combrit – Sainte Marine – Ile Tudy*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Association pour la sauvegarde et la protection de l'environnement de Combrit – Sainte marine – Ile Tudy
1.3 Autres formes du nom	SPE
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	2005 - aujourd'hui
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Siège social	Chez un membre de l'association à Combrit
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	Cette association a pour objet la sauvegarde et la protection du littoral sud de la Cornouaille, en particulier dans les communes de Combrit - Ste Marine - Ile Tudy. Elle veille à l'application des lois et règlements, « des dispositions particulières au littoral », garants des zones à protéger. Elle œuvre plus particulièrement pour : - La protection de la faune et la flore en zone humide - Le développement de la culture biologique - La défense des sentiers - La qualité des sites et de l'habitat - La qualité des plages et des eaux de baignade.
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association.

*Beva e bro Daoulas*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Beva e bro Daoulas
1.3 Autres formes du nom	Association Logonnaise pour la défense de l'environnement
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1976 – 2001
2.2 Histoire	En 1976, Jean Salaün participe à la création de l'association Logonnaise pour la défense de l'environnement, qui deviendra l'association Beva e bro Daoulas. Cette association a obtenu l'agrément « environnement et urbanisme ». Elle est dissoute en 2001.
2.3 Lieux	
Chez un membre de l'association	Logonna Daoulas
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	Jean Salaün a été le président de l'association Beva e bro Daoulas de 1976 à 2001, c'est à dire de sa création à sa dissolution.  Au sein de cette association, Jean Salaün qui a également été président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) de 1984 à 1988, puis de 1990 à 1991, a œuvré pour la protection du domaine public maritime en collaboration avec

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	la SEPNB.  En effet, l'association Beva e bro Daoulas a pour but la défense du littoral, notamment sur des dossiers comme le comblement de la rade de Brest et l'étang du Moulin Mer.
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Informations transmises par Jean Salaün.

*Bretagne Vivante - Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne
1.3 Autres formes du nom	SEPNB
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1958 - aujourd'hui
2.2 Histoire	La Société pour l'étude et la protection de la nature (SEPNB) est créée en décembre 1958 afin de prolonger l'action des « Cercles Géographiques et Naturalistes du Finistère », formés en novembre

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>1953.</p> <p>Fondée à une époque où l'écologie ne concernait encore que quelques initiés, la SEPNB a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à tous les problèmes de défense de l'environnement se posant sur l'ensemble des cinq départements de la Bretagne historique.</p> <p>En 1968, l'association SEPNB est reconnue d'utilité publique.</p> <p>En 1998, la SEPNB change de nom et devient Bretagne Vivante-SEPNB.</p> <p>En 2009, à l'occasion de ses 50 ans, l'association a réactualisé son projet associatif, et s'est dotée d'un plan d'action sur trois ans déclinant les actions qu'elle se fixe d'entreprendre en priorité.</p> <p>Portée par près de 3000 adhérents, de nombreux militants et une quarantaine de salariés, l'association gère aujourd'hui un réseau de plus de 100 espaces naturels protégés, répartis sur les cinq départements de la Bretagne historique.</p>
2.3 Lieux	
Siège social	186 rue Anatole France, 29200 Brest
Sections locales	Trégor-Goëlo, Concarneau-Trégunc, Crozon, Douarnenez, Pays de Morlaix, Quimper-Pays Bigouden, Quimperlé, Rade de Brest, Fougères, Rance-Emeraude, Rennes, Châteaubriant, Estuaire-Loire-Océan, Nantes, Belle-Ile, Brocéliande-Lanvaux, Kreiz Breizh, Pays de Lorient, Pays de Vannes
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<p>Bretagne Vivante est une association régionale active qui est intégrée à des réseaux scientifiques (programmes européens) et institutionnels (commissions régionales et départementales).</p> <p><b>But de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarder dans les départements des Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire Atlantique, Morbihan et éventuellement dans les départements limitrophes faisant biogéographiquement partie de la même région naturelle que la Bretagne, la faune et la flore naturelles en même temps que les milieux dont elles dépendent (roches, paysages, sols et eaux) lorsque leur conservation s'impose par suite d'un intérêt scientifique, économique ou esthétique caractérisé ;</li> <li>- Développer le goût et l'intérêt pour les sciences naturelles, la géographie et la protection de la nature ;</li> <li>- Réaliser des études scientifiques ;</li> <li>- Protéger de l'extinction les espèces animales et végétales menacées ;</li> <li>- Veiller à la protection de l'environnement en étant compétent et capable d'intervenir dans différents domaines indissociables et complémentaires de la protection de la nature (protection des espèces et des espaces), domaine traditionnel d'action de la SEPNB : les déchets, la gestion des ressources naturelles, l'utilisation de l'espace, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'énergie, l'impact des aménagements.</li> </ul>

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p><b>Moyens d'action de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir en propriété, par achat, ou à défaut en location des terrains et les ériger en réserves ou parcs naturels ;</li> <li>- Aménager et mettre en valeur les différentes sortes de parcs et réserves de l'association, de les surveiller et de les entretenir à l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;</li> <li>- Créer dans ces parcs et réserves, ou en dehors mais dans le cadre de la zone d'influence de la société, des stations scientifiques, musées, parcs faunistiques ou botaniques et en assurer la gestion avec l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;</li> <li>- Mener toute action en justice, se constituer partie civile, réclamer des dommages et intérêts dans l'intérêt de la conservation de la nature ;</li> <li>- Entreprendre toutes recherches, mener toute enquête, donner tout avis, poursuivre toutes études se rapportant directement ou indirectement à toutes ces questions ;</li> <li>- Faire fonctionner une ou plusieurs bibliothèques de Sciences Naturelles et de géographie ;</li> <li>- Publier périodiquement son bulletin « Penn ar Bed », des mémoires, ainsi que des brochures, affiches, tracts, cartes postales, etc... se rapportant à l'étude ou la protection de la nature, au besoin en collaboration avec des sociétés ou établissements poursuivant en tout ou partie des buts analogues ;</li> <li>- Assurer des missions d'éducation à l'environnement pour tous types de publics ;</li> <li>- Gérer des centres d'éducation à l'environnement avec ou sans hébergement et restauration ;</li> <li>- Organiser des actions de formation ;</li> <li>- Participer à différentes instances de concertation avec les pouvoirs publics.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, <i>La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)</i> , Presses universitaires de Rennes, 2003. <a href="http://www.bretagne-vivante.org">http://www.bretagne-vivante.org</a>

*Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez
1.3 Autres formes du nom	CPIE Vallée de l'Elorn
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1985 – aujourd'hui
2.2 Histoire	L'association est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) depuis juillet 1996.
2.3 Lieux	
Siège social	Gorre Menez, 29470 Loperhet
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<p><b>But de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la découverte, l'étude et la protection du milieu naturel, en développant les activités éducatives à caractère scientifique, technique et l'étude du milieu ;</li> <li>- Créer, gérer et promouvoir le Centre Permanent d'Initiation à la Nature de Gorre Menez ;</li> <li>- Permettre l'utilisation du Centre et de ses infrastructures aux associations dûment déclarées ;</li> <li>- Promouvoir l'Équitation par l'animation d'une école d'équitation et par la mise en place et la gestion d'une base équestre sur la commune de Plougastel-Daoulas et en partenariat avec la municipalité de la commune ;</li> <li>- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi.</li> </ul> <p><b>Moyens d'action de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil de groupes d'enfants, de jeunes, dans le cadre de classes de nature et centres de loisirs ;</li> <li>- L'accueil de groupes d'institutions spécialisés ;</li> </ul>

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil d'adultes : formation permanente, stages, rencontres, débats, conférences, associations... ;</li> <li>- Le conseil, l'étude, le diagnostic, la gestion, l'entretien, l'aménagement, la valorisation et la préservation des milieux naturels ;</li> <li>- La réalisation d'études, d'expertises, de conseils, d'ingénieries qui concourent à une meilleure prise en considération de l'environnement et du développement durable ;</li> <li>- L'organisation de chantiers d'insertion.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	Union régionale et nationale des CPIE (URCPIE et UNCPPIE)
3.2 Type de la relation	Adhésion, labellisation
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://www.cpie-elorn.net">http://www.cpie-elorn.net</a>

*Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer
1.3 Autres formes du nom	CDESM Comité de défense des sites de Moëlan sur Mer et de leur environnement
<b>2. Zone de la description</b>	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

2.1 Dates d'existence	1986 - 2011
2.2 Histoire	Le comité de défense de l'environnement et des sites de Moëlan sur Mer, fondé en 1986, est agréé au titre de l'urbanisme et de l'environnement. En février 2011, l'association fusionne avec « Rivière et Bocage du Belon », une association présentant des objectifs similaires.
2.3 Lieux	
Siège social	Chez un membre de l'association à Moëlan sur Mer.
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<b>But de l'association :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre tout acte de pollution, qu'il s'agisse de la mer, des cours d'eau et de tout plan d'eau, des dépôts d'ordures abusifs, des fumées nauséabondes, des bruits, etc... ;</li> <li>- Protéger les sites et le littoral, qu'il s'agisse d'immeubles, de ruelles ou de campagnes, et la santé de la population ;</li> <li>- Défendre l'environnement par tous les moyens, y compris les actions en justice.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association.

*Défense de l'Environnement Bigouden*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

1.2 Forme autorisée du nom	Défense de l'Environnement Bigouden
1.3 Autres formes du nom	DEB
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1990 – aujourd'hui
2.2 Histoire	L'association Défense de l'Environnement Bigouden, fondée en 1990, est agréée au titre de la protection de l'environnement.
2.3 Lieux	
Siège social	Plobannalec-Lesconil
Chez un membre de l'association	Plomeur
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<p>Cette association a pour objet la protection et la défense de l'environnement naturel dans la baie d'Audierne, de la pointe du Raz à la pointe de Penmarc'h et dans l'ensemble du pays bigouden.</p> <p>Elle veille tout particulièrement à la défense du milieu naturel, des paysages, de la qualité des sites, des perspectives et des ensembles monumentaux, notamment des points de vue esthétiques, historiques ou écologiques.</p> <p>Elle lutte contre les pollutions ou nuisances et œuvre pour la protection de la faune et de la flore.</p> <p>Exceptionnellement, elle peut intervenir indirectement en soutien d'une autre association de protection de l'environnement. Elle peut alors, sur décision spéciale de son conseil d'administration, apporter une aide financière, remboursable ou non, à une association si elle est de création récente ou si elle met en œuvre une action visant à défendre les intérêts énumérés précédemment.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association.

*Eau et Rivières de Bretagne*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Eau et Rivière de Bretagne
1.3 Autres formes du nom	ERB Association Pour la Protection des Salmonidés en Bretagne – Basse Normandie APPSB
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1969 – aujourd'hui
2.2 Histoire	<p>En 1969, l'Association Pour la Protection des Salmonidés en Bretagne – Basse Normandie (APPSB) est créée par des pêcheurs de saumon et des naturalistes inquiets de la disparition de ce poisson des rivières.</p> <p>Devenue en 1983 « Eau &amp; Rivières de Bretagne », l'association a élargi son action et sa réflexion à l'ensemble des problèmes de gestion et de protection de l'eau et des milieux naturels de la source à la mer.</p> <p>L'association est agréée par l'Etat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au titre de la protection de la nature par un <a href="#">arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du 17 février 1998</a> ;</li> <li>- au titre de la défense et de l'information des consommateurs par un <a href="#">arrêté du préfet des Côtes d'Armor du 16 novembre 2007</a> ;</li> <li>- au titre de l'éducation nationale par une <a href="#">décision du Recteur de l'Académie de Rennes du 17 décembre 2007</a>;</li> <li>- au titre de l'éducation populaire par un <a href="#">arrêté de la Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor du 29 octobre 2007</a>.</li> </ul> <p>« Eau et Rivières de Bretagne » est membre de la fédération nationale (« <a href="#">France Nature Environnement</a> ») et européenne (« <a href="#">Bureau Européen de l'Environnement</a> ») des associations de protection de la nature.</p>
2.3 Lieux	
Siège social	Guingamp
Centre Régional d'Initiation à la Rivière	Belle Ile en Terre
Délégations territoriales	Lorient Rennes

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	Brest Quimper Guingamp Loire Atlantique
Chez un ancien président de l'association	Baden
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	<p>Eau et Rivières de Bretagne exerce ses activités dans les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine, de la Loire Atlantique, de la Manche et du Morbihan, ainsi que sur les eaux intérieures, la mer territoriales et la zone économique exclusive adjacentes à ces départements.</p> <p><b>But de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire œuvre d'éducation populaire en élevant la conscience écologique, la connaissance des règles qui régissent les équilibres naturels et le respect du patrimoine naturel, et en développant les comportements citoyens individuels et collectifs des consommateurs ;</li> <li>- Promouvoir le respect de l'eau et des milieux naturels aquatiques, tout au long du cycle de l'eau, et notamment des sources et des nappes jusqu'aux estuaires et à la mer ;</li> <li>- Créer un mouvement de sympathie et d'intérêt autour de l'eau et des milieux naturels, notamment en contribuant à développer les activités éducatives, récréatives et touristiques autour d'eux ;</li> <li>- Susciter la participation des citoyens à la remise en valeur et à l'entretien de ces espaces naturels ;</li> <li>- Défendre les intérêts des usagers de l'eau et des milieux aquatiques, en particulier des consommateurs, notamment du fait des atteintes à la qualité de l'eau affectant directement ou indirectement la santé publique ;</li> <li>- Contribuer à l'amélioration de la gestion équilibrée des eaux souterraines et superficielles, phréatiques, alluviales, fluviales, estuariennes et marines, notamment en luttant pour la promotion des économies d'eau et contre le gaspillage de la ressource ;</li> <li>- Protéger la faune et la flore de ces espaces naturels aquatiques, notamment en faisant apparaître les salmonidés comme les symboles de l'eau pure, et en contribuant à la reconstitution du patrimoine aquatique et son environnement ;</li> <li>- Participer à la lutte contre la pollution directe et indirecte de l'eau, des milieux et écosystèmes aquatiques, leur transfert à d'autres milieux tout au long du cycle de l'eau, à la lutte contre les atteintes aux équilibres naturels, boisés, paysagers, esthétiques des vallées et des bassins versants, des estuaires et de la mer, de leur sol et leur sous-sol ;</li> <li>- Promouvoir une meilleure gestion des espèces vivant dans ces milieux, parmi lesquelles celles piscicoles, notamment salmonicoles, en contribuant à moraliser l'exercice des activités économiques et de loisirs, dont la pêche ;</li> <li>- Prendre position sur les problèmes de société et de participer à</li> </ul>

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>des actions collectives à ce propos, ayant trait à titre principal à la mission sociale de l'association.</p> <p><b>Moyens d'action de l'association :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au fonctionnement des organismes publics et privés intéressés par la gestion de l'eau et du patrimoine naturel, en contribuant à l'orientation des politiques définies par ces organismes ;</li> <li>- Création et animation de centres d'initiation à l'environnement, de classes de découverte de l'eau et des rivières et d'écoles de pêche ;</li> <li>- Réalisation, édition et diffusion de travaux et de réflexions, notamment d'analyses, études, consultations, expertises, rapports scientifiques et techniques, évaluations environnementales ;</li> <li>- Organisation, réalisation et animation de travaux de remise en valeur du milieu naturel, notamment de chantiers de nettoyage de cours d'eau et de toutes activités de loisirs, de tourisme et de plein air s'articulant autour de l'eau et des rivières ;</li> <li>- Réalisation, édition et diffusion de bulletins, revues, cahiers, publications diverses, montages audiophoniques et audiovisuels ;</li> <li>- Organisation et animation de conférences, colloques, expositions, sessions de formation, manifestations, interventions diverses ;</li> <li>- Acquisition ou la gestion d'espaces naturels représentatifs des écosystèmes aquatiques ;</li> <li>- Application des sources du droit international, du droit communautaire, des lois, règlements et actes individuels de droit interne, relatifs à la protection de la nature, de l'environnement, de la santé publique et des usagers-consommateurs, à la conservation des sites, des paysages et des monuments.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	<a href="http://www.eau-et-rivieres.asso.fr">http://www.eau-et-rivieres.asso.fr</a>

*Forum Centre-Bretagne Environnement*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Forum Centre-Bretagne Environnement
1.3 Autres formes du nom	FCBE Fédération Centre-Bretagne Environnement
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1991 – aujourd'hui
2.2 Histoire	Forum Centre-Bretagne Environnement, anciennement Fédération Centre-Bretagne Environnement créée en 1991, est une association agréée au titre de la protection de la nature en Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan.
2.3 Lieux	
Siège social	Mairie de Locarn, 8 place du Centre, 22340 Locarn
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	<b>Les objectifs du FCBE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier une politique de gestion écologique des espaces naturels, notamment en liaison avec le milieu agricole par le recours aux mesures agri-environnementales ;</li> <li>- Impulser une politique des espaces naturels remarquables de l'Argoat par la voie de la maîtrise foncière et d'usage ;</li> <li>- Sensibiliser le grand public à l'intérêt et à la nécessité de protéger le patrimoine naturel du Centre-Bretagne ;</li> <li>- Et plus largement, conduire toutes actions pouvant contribuer à la protection de la nature en Centre-Bretagne.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	<a href="http://www.fcbe-tourbiere.info">http://www.fcbe-tourbiere.info</a>

*Henri Rousseau - Association de Keremma*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Henri Rousseau – Association de Keremma
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1902 – 2003
2.2 Histoire	<p>Henri Rousseau (1902-2003), a été le président de l'association de Keremma de 1965 à 1974. Il a succédé à Louis Jullien qui était le premier président dès 1963, année de création de l'association de Keremma.</p> <p>L'association de Keremma, fondée en 1963, est agréée au titre de la protection de la nature.</p> <p>Depuis la donation au Conservatoire du littoral de 1987, elle participe activement au comité de gestion des dunes et aux réunions de concertation (par exemple pour l'élaboration du plan de gestion)</p>
2.3 Lieux	
Fonds Henri Rousseau	Chez ses descendants
Siège de l'association de Keremma	Keremma, 29430 Tréfléz
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p><b>L'association a pour objet essentiel :</b></p> <p>a) de conserver aux terres de Keremma, acquises et/ou conquises sur les éléments, et aménagées à partir de 1823 par Louis Rousseau et son épouse Emma Michau, puis par leurs descendants et ceux de leur neveu Henri Michau, le caractère original qui en fait un site exceptionnel au pays du Léon.</p> <p>Ces terres sont réparties, pour l'essentiel, sur les communes de</p>

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>Tréfléz et Plounévez-Lochrist.</p> <p>b) d'y maintenir chez tous les descendants des fondateurs et de leur neveu Henri Michau, les solides traditions qui n'ont cessé d'assurer la cohésion de la famille et du domaine de Keremma.</p> <p><b>Les actions de l'association :</b></p> <p>a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préservation du site de Keremma et le respect, par ses membres et tous autres, des servitudes et droits découlant de l'acte d'afféage de 1789,</li> <li>- le suivi de la protection des dunes contre la mer et l'érosion des vents, contre les éboulements, les incendies d'oyats et toutes autres dégradations, en liaison avec les organismes compétents,</li> <li>- les questions relatives à l'aménagement paysager du domaine de Keremma, à la circulation et à la sécurité dans ce domaine,</li> <li>- l'entretien de la chapelle de Saint-Guévroc,</li> </ul> <p>b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le maintien de l'unité et de la solidarité familiales,</li> <li>- l'organisation dans un cadre familial de toutes activités et manifestations sportives, artistiques, littéraires ou de loisirs, soit directement, soit par appui à des groupements spécialisés,</li> <li>- l'utilisation, l'entretien et le développement d'installations communautaires sur les terrains mis à sa disposition à cette fin par la Société Civile Immobilière de Keremma ou sur d'autres terrains dont elle dispose en propriété propre ou en location.</li> <li>- la communication entre ses membres par exemple au moyen d'une revue familiale et d'un annuaire des descendants des fondateurs de Keremma et de leur neveu Henri Michau,</li> <li>- la représentation et la défense éventuelles des intérêts de tout ou partie de ses membres, vis-à-vis des pouvoirs publics, de toute personne physique ou morale, de tout établissement public ou privé, dans la mesure où ces intérêts particuliers sont représentatifs des intérêts que l'Association a pour objet de défendre,</li> <li>- l'assistance à tout ou partie de ses membres, à leur demande, pour ce qui concerne leurs propriétés immobilières situées notamment sur les communes de Tréfléz et de Plounévez-Lochrist, dans la mesure où ces intérêts particuliers sont représentatifs des intérêts que l'Association a pour objet de défendre,</li> <li>- les consultations juridiques,</li> <li>- l'entraide.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://www.assokeremma.free.fr">http://www.assokeremma.free.fr</a>

*Les amis des chemins de ronde du Finistère*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Les amis des chemins de ronde du Finistère
1.3 Autres formes du nom	ACR
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1994 – aujourd'hui
2.2 Histoire	L'association des amis des chemins de ronde en Finistère a obtenu en 1999 l'agrément « protection de la nature et de l'environnement ». Elle a pour but la promotion et la défense des sentiers côtiers et de leur environnement naturel.
2.3 Lieux	
Siège social	Chez un membre de l'association à Moëlan sur Mer
2.4 Statut juridique	Association type « loi 1901 »
2.5 Fonctions et activités	<b>L'association a pour objet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De participer, sur tout le littoral du Finistère, à la création ou à la sauvegarde des « chemins de ronde », c'est-à-dire des chemins publics côtiers, des servitudes de passage établies conformément à la loi du 31 décembre 1976 et des sentiers divers, parallèles ou perpendiculaires à la mer et permettant d'y accéder et de la longer.</li> <li>- De veiller au maintien de l'aspect naturel des sentiers</li> </ul>

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>côtiers et à la sauvegarde de leurs abords,- landes, dunes, zones humides, plages, domaine public maritime, milieu littoral en général,- contre les excès de la circulation automobile et ceux de l'urbanisation, notamment.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'introduire tous recours, gracieux ou contentieux, contre toutes initiatives privées ou actes administratifs qui, par leur non-conformité avec les lois et règlements en vigueur, compromettraient ou ruineraient l'assiette matérielle ou juridique, l'entretien, la conservation des chemins de ronde, ou encore porteraient une atteinte de quelque gravité que ce soit à l'environnement naturel de ces chemins.</li> <li>- De prendre part à toutes actions de préservation des richesses biologiques du milieu naturel,-en particulier de la faune et de la flore.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association. <a href="http://amischeminsderonde.free.fr">http://amischeminsderonde.free.fr</a>

*Union Régionale Bretonne de l'Environnement*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Association
1.2 Forme autorisée du nom	Union Régionale Bretonne de l'Environnement

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

1.3 Autres formes du nom	URBE
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1972 - 1989
2.2 Histoire	L'Union Régionale Bretonne de l'Environnement fondée en 1972 a obtenu l'agrément au titre de la protection de l'environnement en 1984.
2.3 Lieux	
Chez les descendants d'un ancien membre de l'association	Lanester
2.4 Statut juridique	Association loi 1901
2.5 Fonctions et activités	<p>Sous le titre de l'Union Régionale Bretonne de l'Environnement, il est constitué une association entre toutes les personnes morales et physiques qui adhéreront aux statuts.</p> <p>L'Union Régionale Bretonne de l'Environnement groupe les associations, mouvements, syndicats et tous groupements, y compris les comités locaux de mouvements plus larges, dotés de la personnalité civile, qui visent à défendre et à mettre en valeur dans les départements bretons, la nature et le cadre de vie particulier à la Bretagne.</p> <p>Pour défendre la qualité spécifique de la vie en Bretagne, cette union prendra tous les moyens à sa portée.</p> <p>Elle s'efforcera en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de fournir à ses membres une documentation sérieuse ;</li> <li>- de mettre ses membres en relation avec des personnes et organismes pouvant les aider à résoudre tel problème précis ;</li> </ul> <p>et quand eux-mêmes auront épuisé les moyens à leur portée,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de représenter ses membres devant les pouvoirs publics s'ils le demandent ;</li> <li>- de créer des mouvements d'opinion en faveur des valeurs qu'elle entend défendre ;</li> <li>- de définir enfin une véritable politique de l'environnement.</li> </ul>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	

## Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Les statuts de l'association.

### Fonds de particuliers

#### *Daniel Malengreau*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Daniel Malengreau
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1949 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Domicile privé	Plougastel – Daoulas
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>Daniel Malengreau adhère en 1971 à Bretagne Vivante – SEPNB. Dès 1975, il collabore comme bénévole à la préparation du rapport de Jean-Yves Lesouëf sur le projet de création d'un centre international de conservation des plantes sauvages, à Brest, rédigé à la demande du ministère de l'Environnement.</p> <p>De 1976 à 1987, il est chargé d'études à la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), chargé de la mise en place et de la gestion du Conservatoire botanique de Brest, premier établissement entièrement consacré à la conservation de la flore menacée créé en France et dans le monde.</p> <p>Puis de 1987 à 2004, il devient le directeur du Syndicat Mixte chargé de la gestion du Conservatoire botanique de Brest</p> <p>Daniel Malengreau monte le projet de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et en devient le premier</p>

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>président de 2000 à 2004. Puis de 2004 à 2009, il en est le directeur. Daniel Malengreau a fortement œuvré à la structuration du réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN). Son action professionnelle s'achève avec la reconnaissance législative des CBN dans les lois « Grenelle » et avec la <b>mise en place d'une équipe scientifique et technique</b> chargée de l'expertise nationale dans le domaine de la flore et des habitats naturels.</p> <p>Daniel Malengreau est actuellement le directeur intérimaire bénévole de Bretagne Vivante – SEPNB, après avoir été administrateur à plusieurs reprises.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Informations transmises par Daniel Malengreau.

*François de Beaulieu*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	François de Beaulieu
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

2.1 Dates d'existence	1947 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Domicile privé	Morlaix
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>François de Beaulieu a été secrétaire général de Bretagne Vivante-SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) de 1998 à 2002, au sein d'une direction collégiale qui se met en place à ce moment.</p> <p>Il est enseignant de français retraité. Il exerce également le métier d'écrivain. A ce titre, il a publié aux éditions du <i>Chasse Marée</i> et d'<i>Ar Men</i>, un certain nombre d'ouvrages sur la faune, la flore et la nature en Bretagne.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, <i>La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)</i> , Presses Universitaires de Rennes, 2003

***Henri Beaugé***

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée	Henri Beaugé

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

du nom	
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1920 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
	Parc Naturel Régional d'Armorique au Faou.
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>Originaire de Brest, Henri Beaugé répond à 19 ans à l'Appel du Général de Gaulle et décide de rallier Londres. Il entre alors à l'Ecole des élèves officiers de la France Libre à Camberley, mettant fin à ses études à l'Ecole nationale des Arts et métiers.</p> <p>Compagnon de la Libération, il est promu Lieutenant en 1945, puis officier des Affaires indigènes au Maroc et au Sahara, et directeur du centre pétrolier d'<i>Hassi Messaoud</i> de 1960 à 1963.</p> <p>Il entre ensuite en poste à la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). En 1964, Olivier Guichard, alors ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, le nomme « chargé de mission » pour la création des premiers parcs naturels régionaux. Après avoir créé un « poumon vert » pour la région de Lille, Henri Beaugé s'attaque à la création des parcs de Toulouse, de Camargue, puis d'Armorique. C'est dans sa terre natale qu'il mettra au point le premier parc naturel régional à vocation rurale, dont il sera le directeur de 1967 à 1972.</p> <p>Il a entre-temps quitté l'armée en 1965 avec le grade de lieutenant-colonel de réserve.</p> <p>Il est ensuite l'artisan de la renaissance des centres culturels d'Arc-et-Sénans (Doubs) de 1972 à 1975, et de l'Ancienne abbaye royale de Fontevraud (Maine et Loire) dont il prend la direction à partir de 1976 et jusqu'à sa retraite en 1980.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mai 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Rosemarie Lucas, <i>Parcs naturels régionaux et écomusées en France, un demi-siècle d'histoire commune. L'expérience du parc d'Armorique (1957-1997)</i> , thèse, Université Rennes 2 Haute Bretagne, 2010.

***Maurice Le Démézet***

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Maurice Le Démézet
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1942 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Domicile privé	Brest
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>Maurice Le Démézet a été professeur d'Université au laboratoire de géoarchitecture de l'Université de Brest.</p> <p>Il a été secrétaire général de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) de 1973 à 1981, puis président de 1987 à 1990.</p> <p>Il a participé à la création de la réserve biosphère en tant que président du comité scientifique (SEPNB), en lien avec le Parc naturel régional d'armorique (PNRA) qui est gestionnaire de cette réserve.</p> <p>En 1975, Maurice Le Démézet participe également à la mise en place du Conservatoire du Littoral et siège au conseil d'administration de 1976 à 2003.</p> <p>A la fin des années 1990, il est responsable national de la zone atlantique au sein du programme Natura 2000.</p>
2.6 Textes de	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, <i>La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)</i> , Presses universitaires de Rennes, 2003

**Max Jonin**

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Max Jonin
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1943 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Domicile privé	Plabennec
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	Max Jonin a été maître de conférence à l'Université de Bretagne Occidentale de 1965 à 2003 en faculté des sciences - géologie.  Dès 1965, il s'investit au sein de la Société pour l'étude et la protection de l'environnement en Bretagne (SEPNB) comme

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

	<p>bénévole. En 1973, il entre au conseil d'administration en tant que secrétaire général et remplit alors la fonction de directeur bénévole de la SEPNB jusqu'en 2000, date où il quitte l'association.</p> <p>Au sein de la SEPNB, il devient le conservateur de la réserve de Trévor dès 1966, puis des réserves de Groix, des Glénan et d'Iroise. Il y structure également le réseau des réserves naturelles.</p> <p>Dès 1982, Max Jonin contribue à mettre en place le Conservatoire Permanent des Réserves Naturelles (CPRN) qui deviendra Réserves Naturelles de France (RNF)</p> <p>En 2000, Max Jonin s'investit dans le renouveau de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne (SGMB), une société savante créée en 1920. Il en devient membre puis président.</p> <p>Max Jonin est actuellement membre du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, expert du patrimoine géologique au Ministère de l'Environnement, nommé à la conférence permanente du patrimoine géologique et membre de l'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Mars 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	Informations transmises par Max Jonin. Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, <i>La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)</i> , Presses universitaires de Rennes, 2003

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

*Michel David*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Michel David
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1944 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Domicile privé	Crozon
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>Michel David est retraité de l'enseignement.</p> <p>En 1965, il devient membre de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Au sein de cette association, Michel David est le responsable de la section locale de la Presqu'île de Crozon.</p> <p>Au début des années 1980, il devient également membre de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF).</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et	Français

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

écritures	
4.8 Sources	Informations transmises par Michel David.

*Pierre Laurent*

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Pierre Laurent
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1904 - 2002
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Fonds « Pierre Laurent »	Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), Université de Bretagne Occidentale, Brest.
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>Pierre Laurent a appris la <a href="#">langue bretonne</a> à quinze ans. Il entre à l'<a href="#">École polytechnique</a> en 1922.</p> <p>De 1947 à 1956 il est président de <a href="#">Ker Vreiz</a>, le foyer culturel breton de Paris.</p> <p>Jusqu'en 1973 il est vice-président de l'<a href="#">Union fédéraliste des communautés ethniques en Europe</a>.</p> <p>Puis élu président de l'<a href="#">Union régionale bretonne de l'environnement (URBE)</a>, il entre à ce titre au <a href="#">Comité économique et social régional</a>. Il a notamment participé à l'élaboration de la Charte culturelle bretonne et à la mise en place de l'<a href="#">Institut culturel de Bretagne</a>.</p> <p>Il est décoré de l'<a href="#">ordre de l'Hermine</a> en 1991.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou	ISAAR-CPF

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

convention	
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	Avril 2011
4.7 Langues et écritures	Français
4.8 Sources	

**Yves Le Gal**

<b>1. Identification</b>	
1.1 Type d'entité	Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom	Yves Le Gal
1.3 Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1 Dates d'existence	1939 - ....
2.2 Histoire	
2.3 Lieux	
Domicile privé	Concarneau
2.4 Statut juridique	
2.5 Fonctions et activités	<p>Yves Le Gal a été directeur de 1968 à 2005 de la Station de Biologie Marine du Muséum national d'Histoire naturelle à Concarneau et du Collège de France</p> <p>Il a également été président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) de 1976 à 1978. Militant anti-nucléaire, partisan d'une approche globale des problèmes d'environnement, Yves Le Gal va donner une impulsion décisive au changement de la SEPNB, qui devient alors un contre pouvoir effectif.</p> <p>De 1978 à 1985, il devient le directeur-rédacteur d'<i>Oxygène Bretagne</i>, une revue mensuelle d'écologie militante éditée par un collectif d'associations dont la SEPNB.</p>
2.6 Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
<b>3. Relations</b>	
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées	
3.2 Type de la relation	
3.3 Description de la	

**Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère, mai 2011**

relation	
<b>4. Contrôle</b>	
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité	
4.3 Règle ou convention	
4.3 Niveau d'élaboration	
4.5 Niveau de détail	
4.6 Dates de création	
4.7 Langues et écritures	
4.8 Sources	Informations transmises par Yves Le Gal. Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, <i>La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)</i> , Presses universitaires de Rennes, 2003